Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de [illegible] personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! — NOTRE LANGUE

BUREAU
[illegible], [illegible] Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone [illegible]

ABONNEMENTS
Un an, Canada . . . $2.00
" " États-Unis . . . $[illegible]
" " Europe . . . $[illegible]

J.-N. JUTRAS, Administrateur

15ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi, le 29 janvier 1930 — No 47

Notre Système Scolaire

III

En 1865, durant les débats qui précédèrent et préparèrent la Confédération, un député de la minorité protestante de Montréal rendit, devant le parlement assemblé, cet hommage aux Canadiens français du Bas-Canada: "Nous, Anglais protestants, nous ne saurions oublier que, même avant l'union des provinces, alors que la majorité française avait tout le pouvoir, on nous a accordé sans restriction tous nos droits à l'éducation séparée. Nous ne saurions oublier que jamais on n'a essayé de nous empêcher d'élever et d'instruire nos enfants à notre guise, et que nous avons toujours eu notre juste part des subventions administrées par la majorité française et pleine liberté d'établir des écoles séparées là où nous l'avons jugé convenable."

* * *

Belles paroles, qui n'empêchèrent pas à la majorité protestante du Haut-Canada de refuser "que la minorité catholique romaine du Haut-Canada soit mise sur le même pied quant à l'éducation que la minorité protestante du Bas-Canada, ..."

Belles paroles, qui ne calmèrent pas la tempête de fanatisme lorsqu'à la formation de nos territoires en province Sir Wilfrid Laurier voulut, tout bonnement et tout naturellement, nous donner une constitution qui reconnaîtrait nos droits naturels et historiques au [illegible] d'éducation que nous prescrit notre conscience catholique.

Cependant, si le "bill" scolaire que Laurier proposa d'abord fut agréé, la formule qu'on lui substitua nous laisse une brille de liberté religieuse dans l'enseignement. Il accorde à la minorité d'un district quelconque le droit d'ouvrir une école séparée.

Ce droit n'affecte pas le cours d'études, ni les diplômes, ni les heures de classe, ni les examens, ni les manuels ni le board. . . .

* * *

Mais pourquoi l'école séparée est-elle reconnue légale? Parce qu'au Canada, on a toujours, depuis la domination britannique, reconnu deux formes de religion: Catholique et Protestante; et que l'on n'a pas voulu que l'une imposât sa loi à l'autre.

Pourquoi l'école séparée? Parce que, dans tout district scolaire, la majorité a la prépondérance dans le gouvernement de l'école [illegible] et l'on n'a pas voulu qu'elle abusât de ses forces pour en imposer à la minorité en matière d'éducation religieuse.

La conclusion est claire: la majorité gouverne, ce qui est très en harmonie avec le régime démocratique, tant que ce n'est pas l'oppression du faible.

Mais pourquoi refuser ce droit du gouvernement scolaire à la minorité lorsque, par hasard ou par exception, celle-ci est catholique? Y a-t-il une loi de fonds de pouvoir pour un groupe majoritaire protestant et une loi de point de pouvoir pour un groupe minoritaire catholique?

* * *

Il n'y a qu'un très petit nombre de non-catholiques dans nos écoles publiques dirigées par des Religieuses, et ils ne sont pas troublés en matière de religion. Si l'on fait exception de ces non-catholiques qui sont satisfaits et que parmi les mécontents on enlève ceux dont le mécontentement a été créé pour fins de fanatisme ou de politique [illegible] que les plaignants seront si peu nombreux et leurs griefs si peu fondés que le public admettra que, au point de vue de l'intérêt général, ce n'était vraiment pas la peine de faire tant de [illegible] autour de la question.

Qu'on laisse donc, comme dans le passé, des commissaires d'école engager les maîtres ou maîtresses qui sont le choix de la majorité, tout en exigeant le respect du programme et que les minorités ne soient pas molestées en matière de religion.

Echos de la tournée Bennett

Le chef de l'opposition critique la politique d'immigration—Il déplore le chômage—Les pensions—Les ressources naturelles.

M. Bennett a longuement parlé du traité proposé entre le Canada et les États-Unis à propos de la [illegible]. Il y a [illegible], dit-il, que le parti conservateur veut négocier un traité pour régler la question. Le premier ministre King a voulu se servir de la question pour diviser les conservateurs de la province, mais en [illegible].

TROP DE CHOMAGE

M. Bennett déplore l'étendue du chômage dans le Dominion. "Il est [illegible], dit-il, que des hommes [illegible] de l'Australie doivent demander leur subsistance aux distributeurs de soupe. Dans Montréal seulement, 1,245 hommes ont [illegible] en une seule journée. Pourquoi ce chômage? Allez-vous me dire que dans un pays comme le nôtre, avec une population de [illegible], les gens devraient [illegible] aux refuges où l'on [illegible] de la soupe pour satisfaire leur faim? Songez à l'effet que [illegible] sur leur condition [illegible]."

Il est entendu que nous sommes dans la mauvaise saison, que l'introduction des nouvelles machines [illegible], mais si l'[illegible] avait été abondant, ces gens [illegible] des économies pour [illegible] la crise. La raison de tout ce chômage, c'est que l'on importe trop de marchandises qui sont fabriquées au pays. Le parti conservateur croit que la production donnerait aux Canadiens la chance de [illegible] avec n'importe quel pays du monde.

LES PENSIONS

M. Bennett rappelle que son parti a présenté un amendement au bill des pensions: en cas de [illegible], à moins de preuve directe contraire, la blessure ou la maladie du vétéran serait censée résulter de la guerre et il aurait droit à sa pension. Le gouvernement vota contre l'amendement. Aujourd'hui il accepte la même mesure, d'après la suggestion de Sir Arthur Currie, mais deux ans après que le parti conservateur l'a suggérée.

LES RESSOURCES NATURELLES

Regina. — M. Bennett parle du "nouveau principe" du gouvernement libéral, à savoir qu'il n'est pas expédient que le fédéral accorde des octrois en argent aux provinces. Ce n'est pas, dit-il, un nouveau principe que d'accorder des octrois aux provinces. La base de la Confédération consiste en un subside per capita du fédéral aux provinces. Il n'y a pas là matière à plaisanterie. Entre le temps écoulé depuis que le premier ministre King essaya, en 1926, de capter les votes par le projet de pensions aux vieillards et le temps où il dénonce le principe, presque toutes les provinces du pays ont adopté ce système.

Au sujet des routes nationales, M. Bennett rappelle que le parti conservateur a présenté un amendement en vue d'octrois fédéraux pour ce projet essentiel. Mais M. Dunning, le nouveau ministre des Finances, vota contre, de même que tout député libéral de la chambre.

Le Canada, continue l'orateur, retire [illegible] par année des touristes. Les "affaires des touristes" n'exigent pas d'ambassadeurs commerciaux à l'étranger et c'est la méthode la plus efficace de redresser notre balance défavorable du commerce avec les États-Unis et le monde. C'est une des raisons pour laquelle le parti conservateur affirme que des octrois doivent

(Suite à la page 3.)

Les Activités de l'A. C. F. C.

APPEL AUX COMITES

La perception est sérieusement en retard, cette année. Nous comprenons que le manque presque complet de récolte dans le sud de la province, et le retard du Cartel à effectuer le dernier paiement de la récolte de 1928 cause, dans la province, un sérieux embarras financier. Ce n'est cependant pas encore une raison suffisante pour que les comités paroissiaux ne paient pas leur cotisation de 1929. Le montant qui leur est demandé n'est qu'une bagatelle qui n'appauvrit personne.

Nous tenons à adresser à nos amis de toute la province un appel pressant. La situation est particulièrement grave. Nous ne savons pas ce qu'un avenir trop prochain nous réserve. Il importe que nos Associations soient en mesure de soutenir la lutte. Déjà des dépenses considérables ont été encourues; d'autres, inévitables, le seront encore. Dépenser est nécessaire, si nous voulons nous défendre en connaissance de cause.

Il importe donc que nos comités paroissiaux acquittent au plus tôt leur contribution de 1929. Demander de l'argent n'est pas une tâche agréable. Nous ne revenons que le moins souvent possible sur cette question délicate, et nous espérons que notre appel d'aujourd'hui sera suffisamment entendu pour que nous n'ayons pas à y revenir.

Que les paroisses plus particulièrement éprouvées par le manque de récolte donnent moins. Tout le monde comprendra cela. Mais que toutes donnent quelque chose à titre indiquant l'unité absolue du groupe et sa volonté bien ferme de se défendre jusqu'au bout.

Il reste encore deux mois d'hiver. C'est plus qu'il n'en faut pour organiser une soirée dramatique, une tombola, une souscription, quelques parties de cartes au profit de l'A. C. F. C. Nous laissons aux comités paroissiaux le choix des moyens à employer. L'essentiel, c'est qu'on réponde à l'appel avant le 1er mars.

Ce même appel s'adresse aux commissions scolaires. La plupart ont payé leur contribution pour 1928; très peu ont payé celle de 1929.

L'article 113 de la loi scolaire leur donne le droit de payer $2.00 par membre et par année à n'importe quelle association de commissaires organisée dans la province. Bien entendu une résolution dans ce sens doit figurer dans les minutes. Nous espérons que toutes nos commissions scolaires s'acquitteront sous peu de ce devoir national.

Perceptions et contributions devront être adressées à M. de MARGERIE, Vonda, Sask.

RAYMOND DENIS,
Président général.

ELECTIONS DES OFFICIERS

Plusieurs de nos comités paroissiaux n'ont pas encore renouvelé leur bureau pour 1930. Nous leur demandons, avec instances de s'acquitter au plus tôt de cette formalité. Il appartient au président et au secrétaire de chaque comité de convoquer une assemblée des membres pour procéder à cette élection.

Nous rappelons que d'après la constitution actuelle, toute personne de langue française, homme ou femme, est de droit membre de l'A. C. F. C. et peut participer à l'assemblée.

Réponses au "Star"

EFFRONTERIE DE QUEBEC

Sous le titre "Quebec Effrontery", le Regina Daily Star du 20 courant dit que les citoyens de langue française, en Saskatchewan, sont peu nombreux, moins nombreux que les Russes, les Allemands et les Ukrainiens. D'où il tire la conclusion qu'il serait plus légitimement raisonnable, pour la commodité publique, d'apprendre l'allemand, le scandinave et l'ukrainien que le français.

Le bon Star oublie que droit et commodité ne sont pas synonymes, que les Canadiens français étaient ici des citoyens, ayant droit à leur langue, plusieurs siècles avant l'arrivée de ces braves gens des contrées de l'Europe continentale que nous respectons, mais que le Star appelle souvent foreigners. Nous n'oserions pas dire que l'épithète "effronterie", dans l'éditorial du Star, ne serait pas un peu l'impertinence, mais le Star parle comme il sait le faire.

C'EST LE TOUR DE L'EGLISE

Dans son numéro du 23 courant, le Regina Daily Star, sous le titre A chance for [illegible], raconte, dans un éditorial, s'il vous plaît, qu'un nommé [illegible], de New-York, — un racketeer, beer runner, arrested numerous times on charges of homicide, etc., etc. — a été assassiné. Et le Star de donner les détails des funérailles: un cercueil de $5,000, quatre automobiles pour transporter les fleurs, etc. Et puis — délicieux! — le service funèbre eut lieu à St. Alphonsus, Roman Catholic church. On portait haut la croix. Il y avait l'encens, l'eau bénite, les prières: Merciful God, rest his soul in peace.

Evidemment que le Star n'a pas l'intention de ridiculiser l'Eglise en cette affaire, ni sa miséricorde, parce qu'il sait qu'elle représente un Dieu de miséricorde. Le Star sait bien que si le curé de Saint-Alphonse avait refusé à ce malheureux la charité d'un service religieux, certains journaux auraient soulevé le cri d'intolérance de la Church of Rome; que Notre-Seigneur, quoiqu'il, pardonna au bon larron; que le curé de Saint-Alphonse connaît ses devoirs et se mêle de ses affaires, espérons, sans doute, que tout le monde en fera de même.

BOYCOTTAGE DU FRANÇAIS

Au profit de sa campagne antifrançaise, le Regina Star du 25 courant annonce, en éditorial — il ne dit pas qu'il suggère. Dieu l'en garde! — la formation de sociétés destinées au boycottage des magasins qui enveloppent leurs marchandises dans des papiers étiquetés en français aussi bien qu'en anglais.

Pour les marchands canadiens-français, c'est là une excellente nouvelle. Notre population canadienne, soit par commodité, soit par largeur de vues, soit par indifférence, achète chez l'Anglais protestant aussi volontiers que chez le Canadien français catholique. Mais l'ouvrier boycottage du français par la population qui n'est ni de notre langue ni de notre religion ne manquera pas d'amener ses représailles dans cette province et dans les autres. On peut se demander, la main sur la conscience, si nous avons encouragé le commerce canadien-français comme nous aurions dû le faire. Pourquoi y a-t-il tant de magasins tenus par des gens de langue anglaise et si peu tenus par des Canadiens catholiques dans nos villages canadiens? Et pourquoi est-il si difficile à un Canadien d'obtenir une bonne position dans un magasin de langue anglaise?

Si on commence contre nous la guerre du boycottage, ce sera probablement l'éveil commercial chez nous.

O CANADA

C'est un hymne national tout à fait grandiose. Il chante les gloires du Canada, nous fait aimer notre pays. Cet hymne n'a pas sur nos lèvres la signification de déloyauté à l'Angleterre.

O Canada est d'origine canadienne-française, voilà ce qui horripile le Regina Star. Mais si l'O Canada et les Canadiens français ne soulevèrent le Dominion contre l'Angleterre, L'émancipation américaine est due aux intérêts financiers des colons anglais.

M. King et le chômage

Ottawa. — Le premier ministre M. King a dit aux représentants du congrès des métiers et du travail que si les provinces n'arrivent pour déclarer qu'elles ne peuvent pas remédier au chômage, le gouvernement fédéral sera prêt à étudier avec elles les moyens de remédier à la situation. Cette question du chômage, a ajouté M. King, ne relève du gouvernement fédéral qu'en dernier lieu.

M. LAVERGNE DEMISSIONNE

Il quitte l'exécutif local de son parti qui a refusé de censurer officiellement la politique du Gouvernement Anderson contre les Canadiens-français en Saskatchewan.

Nous apprenons que Mtre Armand Lavergne vient de donner sa démission à l'exécutif conservateur local. Il y a quelques jours, Mtre Armand Lavergne protestait contre la politique du Gouvernement Anderson vis-à-vis les Canadiens-français en Saskatchewan. M. Lavergne a demandé à l'exécutif conservateur québécois d'adopter une résolution officielle pour censurer la conduite du chef conservateur Anderson. L'exécutif ayant refusé d'accéder à ce désir, M. Lavergne a donné sa démission.

Le démissionnaire tiendra prochainement à Québec, une grande assemblée où il exposera la question scolaire en Saskatchewan, insistant particulièrement sur la politique du gouvernement Anderson.

Nous annoncerons la date de cette réunion ultérieurement.

M. Armand Lavergne expliquera sa démission

Québec. — Le 21 février prochain, Me Armand Lavergne célébrera ses cinquante ans. Ses amis vont se préparer une fête pour cet anniversaire de naissance. Me Lavergne, dit-on, expliquera alors sa démission comme membre de l'exécutif conservateur, démission motivée par le refus du groupe oppositionniste local à voter une résolution de censure contre M. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, qui a déchaîné récemment la persécution scolaire.

Imitez Québec!

Le premier ministre Taschereau a rappelé aux gouvernants d'une certaine province que le bonheur et la prospérité du Canada reposent sur le respect des minorités.

"Dieu merci, nous n'avons pas de problème scolaire chez nous. Puisse-t-il en être de même dans d'autres provinces où on oublie parfois ce qu'on doit aux premiers découvreurs, aux premiers missionnaires, aux premiers défricheurs, aux premiers apôtres civilisateurs de notre pays. Et, si nous avons encore des frères persécutés, c'est un message de sympathie que je leur adresse du vieux Québec avec nos vœux de bon courage et de succès, et nous disons à tous: Imitez Québec, respectez les minorités, c'est le secret de l'unité du Canada et de sa grandeur future.

Anderson répond aux conservateurs de Québec

Regina. — Nous avons l'autonomie provinciale en instruction publique, et la Saskatchewan ne tentera jamais d'imposer ses vues à Québec ni à une autre province sur la façon de diriger leurs écoles publiques." Telle est la déclaration faite par le premier ministre J. T. M. Anderson, en commentant la dépêche de journaux de Québec dans laquelle les conservateurs de cette province blâment l'attitude du gouvernement de la Saskatchewan sur la question bilingue. L'instruction publique, ajoute M. Anderson, se limite aux droits de la province.

A propos de la date des élections

Calgary. — Les Fermiers-Unis de l'Alberta, en convention à Calgary, ont passé une résolution demandant que la fixation de la date des élections ne soit plus, comme actuellement, laissée au premier ministre, mais devienne l'affaire du parlement.

L'Instruction religieuse dans nos Ecoles

Une vive émotion a été créée dans la province par l'interprétation récente donnée par le gouvernement à la loi scolaire, en ce qui concerne l'enseignement de l'instruction religieuse dans nos écoles.

Jusqu'ici, cette instruction religieuse s'est toujours donnée dans la langue maternelle de l'enfant, sans qu'aucune plainte ne nous soit jamais parvenue.

Or, le nouveau ministre de l'Instruction publique, pour répondre, affirme-t-il, à des demandes répétées lui venant de certains districts allemands, charge le Département du Procureur-général d'interpréter la loi scolaire existante, à laquelle aucun changement fut apporté.

C'est-à-dire que nous nous trouvons devant la même loi, à laquelle on donne une interprétation qui n'avait point été mise en vigueur par le passé.

Nous n'avons pas l'intention de traiter ici le côté juridique de la question, bien que plusieurs avocats aient d'avis que l'interprétation donnée par le Département de l'honorable McPherson soit fort discutable.

Nous ferons seulement remarquer que le Procureur-général n'a pas mission d'interpréter les lois de la province. Ce soin est réservé aux juges. L'avis de McPherson ou de ses subordonnés n'a donc pas d'autre valeur que celle d'une consultation légale.

Comme catholiques, nous avons le devoir d'exiger que l'instruction religieuse soit donnée à nos enfants dans leur langue maternelle. C'est un point sur lequel nous ne pouvons pas céder.

En réponse à plusieurs lettres qui nous sont parvenues, nous pouvons dire que les Exécutifs de nos associations tracèrent bientôt une ligne de conduite, qui sera suivie, nous le savons, par toutes nos commissions scolaires, mais nous leur demanderons déjà là de continuer à employer notre langue durant la demi-heure d'instruction religieuse.

Dans les districts mixtes, où des difficultés pourraient surgir, il serait préférable de donner l'instruction religieuse au début des heures de classe. Il suffira de n'accorder qu'une heure aux enfants pour le temps du dîner, et de donner l'enseignement religieux de une heure à une heure et demie, au risque d'avoir les classes à une heure pour les heures à trois heures, et demie, et dans ce cas l'instruction religieuse se donnerait de trois heures et demie à quatre heures.

Nous ne devons pas rechercher les difficultés. Il importe que nous maintenions à tous, amis et adversaires, que s'il y a de l'agitation dans cette province, ce n'est pas nous qui l'avons créée, ce n'est pas nous qui l'entretenons.

RAYMOND DENIS,
Président de l'A. C. F. C.

Abonnements

Aujourd'hui, plus qu'en aucun temps, l'apostolat de la bonne presse s'impose. L'agitation des esprits et l'ouverture des cœurs nous donnent un exemple frappant du rôle qu'exerce la presse sur les masses.

Depuis des mois, quotidiens et périodiques ont déversé, à pleines colonnes, sur le gros public à la crédulité très élastique, les plus singulières faussetés, les injures les plus vindicatives et les menaces les plus répugnantes contre les prétendus méfaits de l'Eglise catholique, qui dirigeait dans sa main de fer les écoles publiques de la province, contre l'influence dangereuse des French, qui font campagne, aidés du Québec, pour imposer aux gens de la Saskatchewan un foreign language.

Conséquences: un ouvrier de dresser dans notre l'un contre l'autre. Excités par les passions d'un fanatisme réveillé en sursaut, la majorité anglaise veut écraser la minorité française qui demande justice au nom de la liberté inscrite sur l'esprit de la Confédération et la nécessité de la bonne entente et de l'harmonie pour le développement de la province.

Alimentés particulièrement par des éditoriaux mal avisés et farcissent deux d'erreurs, les esprits simplistes et naïfs, voire même d'aucuns bien équilibrés, donnent dans le panneau et croient le pas avec les valeureux soldats, qui sont partis en campagne pour soustraire la Saskatchewan à la domination romaine-française.

C'est le boycottage.

Notre journal n'est pas épargné, naturellement! Telle grosse firme ou tel marchand, qui faisait annoncer dans le Patriote, ne le fait plus. Ce n'est pas agréable de se faire coiffer de l'épithète de pro-french ou d'endosser le ridicule d'utiliser un foreign paper.

Heureusement nous, pouvons compter sur l'assistance de 50,000 Franco-Canadiens bien patriotes. Ils sont capables de faire vivre leur journal. Ils sont bien décidés de le défendre. Ils savent et sauront toujours ce qu'ils lui doivent.

C'est lui qui démasque l'ennemi, flagelle l'injuste agresseur; c'est lui qui a jeté le cri d'alarme à ce tournant critique de notre histoire en Saskatchewan, c'est lui qui porte dans tous les foyers l'enseignement si recru de nos chefs religieux et laïcs.

Cette pensée encourage les directeurs et tout le personnel du Patriote, elle double leurs énergies pour braver tous les complots financiers contre leur apostolat.

Tous les jours, des abonnements, renouvellements d'abonnements, [illegible] d'arrérages arrivent à nos bureaux. Notre liste est en bon état; seulement quelques retardataires. Nous demandons à ces derniers de se mettre en règle car, le mois prochain, nous serons obligés de leur discontinuer l'envoi du journal.

Cette détermination fortifie la bourse des livres et rend justice à tout le monde. Nous adoptons un système qui se pratique chez tous les patriotes, lorsque le terme est échu pour solder l'abonnement des journaux anglais, — consultez votre expérience personnelle — il faut desserrer les cordons de la bourse, autrement, point de journal.

Nous espérons, au plutôt nous sommes certains que d'ici au mois, nous aurons en main une très belle liste d'abonnés tous en règle.

Avis donc aux quelques retardataires qui auraient oublié des arrérages.

La session manitobaine

Winnipeg. — La législature du Manitoba est en session. Il semble bien que les députés agriculteurs verront se réaliser leur désir d'une session courte dans l'attente d'un printemps hâtif. Le discours du trône sera un des plus courts qui aient été prononcés au Manitoba. Les principales mesures qu'il contiendra, croit-on, seront une modification du système d'impôt de façon à dégrever les municipalités, la ratification de l'accord avec Ottawa au sujet des ressources naturelles et la création d'un organisme pour administrer ces richesses.

La position du gouvernement progressiste Bracken semble bien assurée. Le parti compte une majorité absolue de 3 voix, avec deux sièges vacants. De plus il est assuré de la coopération des libéraux.

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent pourvues d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

Une conférence pour les minorités

[illegible]

W. E. FRANCOEUR

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La diffusion des connaissances humaines

[illegible]

L'art de se faire aimer

Pour se faire aimer, il faut se rendre aimable. C'est une prétention injuste et ridicule que d'exiger de l'amitié: et ceux qui ne se sont point aimer ne s'en doivent prendre qu'à eux-mêmes. [illegible]

Quelles sont donc les qualités qui nous rendent aimables? Rien n'est plus facile que de les découvrir. [illegible]

[illegible]

Nouvelles

La poste aérienne

[illegible]

Un jésuite inventeur du béton armé

Nouvelle-Orléans. — [illegible]

[illegible] C'est de véritable béton armé.

On, les investigations paraissent établir que l'église avait été érigée en 1853, sous la direction du P. Cambiaso, supérieur du couvent. L'emplacement, — un marécage asséché — était peu favorable et le constructeur se vit dans l'impossibilité de bâtir selon les lois architecturales ordinaires. Il dut chercher quelques nouvelles méthodes et finalement employa le principe du "béton armé", en consolidant les murs avec des tiges de fer.

L'honneur d'une si importante invention dans l'art de construire qui se propage de plus en plus dans le monde entier, revient ainsi à un jésuite de la Nouvelle-Orléans, mais le P. Cambiaso ne se doutait pas de ce que serait plus tard le béton armé.

Les films de langue anglaise au Mexique

Mexico. — Les journaux publient une communication officielle de [illegible] ministre des Affaires étrangères, déclarant que le gouvernement donnerait son appui absolu à une campagne contre les films parlants de langue anglaise au Mexique.

LA TÉLÉVISION

Une expérience

New-York. — Une démonstration de vision dans l'obscurité au moyen de la télévision a été donnée publiquement pour la première fois aux États-Unis [illegible] à l'aide d'une lumière visible, on pourrait apercevoir facilement, devant le caméra de télévision, des personnes se tenant dans un autre endroit du studio non éclairé, au moyen d'un récepteur [illegible] par un fil. C'est ce qu'on appelle du nom de noctovision, et ce développement est dû à M. J.-L. Baird, inventeur anglais. Les démonstrations s'est faite aux laboratoires locaux de télévision Baird. On se sert de rayons infra-rouges invisibles à l'oeil.

On prédit bien d'autres développements, tels que la navigation par air ou sur mer par un épais brouillard et l'usage de la télévision dans les signaux de chemins de fer dans de semblables conditions.

Il avait des douleurs dans le dos. Il maigrissait

Un homme de la Saskatchewan prend des Pilules Dodd pour les reins. Il obtient de bons résultats.

[illegible]

BENNETT

(Suite de la première page)

[illegible] le fédéral aux provinces afin de construire et de maintenir les grandes routes.

Le chef conservateur passe ensuite aux ressources naturelles de la Saskatchewan. Il demande entre autres choses que les ressources qui restent soient rendues au gouvernement afin qu'elles soient administrées par la Saskatchewan.

Saskatoon. — Dans son discours, le chef de l'opposition affirme qu'il avait pleine confiance en l'avenir du pays, autant que tout autre citoyen. Aucune nation n'a fait des progrès aussi remarquables dans un temps si court.

Mais la charge la plus grave contre le gouvernement fédéral est l'exemple de nos émigrés durant les neuf dernières années, le plus grand exode de notre histoire."

Sous le régime actuel, les ressources de ce pays sont exportées à leur état naturel.

"La solidarité prospérité du Dominion est basée sur le pouvoir d'achat qui résulte de la vente de nos produits, principalement les matières premières, aux autres nations du globe."

M. Bennett à Winnipeg

Winnipeg. — Une grande assemblée conservatrice s'est tenue sous la présidence du docteur H.-C. Hodgson, président de l'Association conservatrice du Manitoba, pour recevoir M. R.-B. Bennett.

M. Bennett a fait porter son discours sur le chômage et le tarif.

Le point saillant de son discours est la suggestion de tenir à Ottawa une conférence économique de toutes les parties de l'Empire.

Désordres digestifs

"Depuis mon enfance, mon estomac était délicat et souffrait de désordres digestifs. Je crois qu'il n'y a pas un docteur du voisinage qu'il n'ait pas consulté, mais il n'obtint aucun soulagement durable", écrit Mme K. Hevinga, de Stiles, Pa. "Voilà maintenant plusieurs années qu'il prend le Kuriko du docteur Pierre et il jouit à présent d'une parfaite santé. Il a une mine superbe et travaille tous les jours." Cette préparation végétale bien connue possède une réputation mondiale comme remède pour l'estomac. Elle augmente la fonction digestive, facilite l'assimilation, tout en fortifiant et en régularisant le procédé de digestion. Ce n'est pas un article de droguiste, car ce remède est fourni par des agents locaux, nommés par le docteur Peter Fahrney and Sons, Co., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Docteur J. B. TRUDELLE — DIPLOME EN CHIRURGIE DE L'INSTITUT CLAMART DE PARIS. [illegible] REGINA, SASK.

POUR VOS TRAVAUX DE NETTOYAGE ET DE TEINTURE adressez-vous à **HENRI MELIS** — 18, 10ème RUE OUEST — Téléphone 2881 — $1.00 — MAISON BELGE — TRAVAIL SOIGNE — LAVAGE A SEC — PRIX MODERES — PRINCE-ALBERT, SASK.

THE Prince Albert Mfg Company, Limited — [illegible] TELEPHONES Jour, 3096 Nuit, 2013

Success Business College — PRINCE-ALBERT, SASK. [illegible]

"Hamilton Funeral Home" — H. C. HAMILTON & FILS — PRINCE-ALBERT, SASK.

J. P. DESROCHERS — Entrepreneur en Construction — EDMONTON, ALTA.

BALDWIN HOTEL — [illegible]

PAUL'S PALACE — LE RENDEZ-VOUS DES JEUNES GENS, GAUFRES, CREME A LA GLACE, LIQUEURS DOUCES, BONBONS — TABAGIE MODERNE — Ave Centrale, Prince-Albert.

TED MATHESON, LTD. — QUALITE A PRIX MODERES — VETEMENTS D'HOMMES — PRINCE-ALBERT, SASK.

Mrs. Geo. S. ALMAS — SASKATOON, SASK.

P. H. BOUTHILLIER — [illegible] Regina.

JOHN DARLEY — Plombier Expert en Chauffage — Prince-Albert

Prince Albert Laundry — L'HABIT NEUF ET L'HABIT NETTOYE — LAVAGE ET NETTOYAGE — PRINCE-ALBERT.

L'Assurance contre le feu — [illegible] PRINCE-ALBERT, SASK.

J. L. GUAY & CO. — Contracteur général — GRAVELBOURG et WINNIPEG — EN CONSTRUCTION [illegible]

C. J. BROSTROM, C.L.U. — L'Assurance-Vie GREAT WEST — [illegible]

LOTS DE VILLE — [illegible] PRINCE-ALBERT, SASK.

Daoust, Lalonde & Co., LIMITED — Fondée en 1851 — MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES — MONTREAL, QUEBEC

MONUMENTS — [illegible] PRINCE-ALBERT

BELL'S LTD. — PRINCE-ALBERT, SASK.

Modern Bread Co., Limitée — Prince-Albert, Sask.

REGARDEZ VOS CHAUSSURES — [illegible]

"Confiserie Patrie" — PRINCE-ALBERT, SASK.

A. C. HOWARD — PRINCE-ALBERT, SASK.

J. O. BRUNET

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

PONDRES EUCHARISTIQUE de CARTHAGE — PELERINAGE NATIONAL CANADIEN organisé et dirigé par LE DEVOIR avec le concours de LE PATRIOTE — PREMIERE CLASSE $850. CLASSE TOURISTE $760. FRANCE - SUISSE - ITALIE (BAVIERE - ALSACE) TUNISIE - ALGERIE — VOYAGE FACULTATIF ALLEMAGNE (Le Rhin) HOLLANDE - BELGIQUE — $140. — LE PATRIOTE de l'Ouest, Prince-Albert - Sask.

LA VOIX DU PAPE

L'encyclique "Mens nostra" sur les exercices spirituels

A nos Vénérables Frères, patriarches, primats, archevêques, évêques et aux Ordinaires des lieux en paix et communion avec le Siège apostolique.

PIE XI, PAPE.

Vénérables Frères,

Salut et Bénédiction apostolique

[illegible]

LES EXERCICES DE S. IGNACE

[illegible]

PAR LES EVEQUES

Nos chers Vénérables Frères, il est clair que vous estimez grandement les exercices spirituels, vous y avez vaqué, avant d'être admis aux ordres, comme avant de recevoir la plénitude du sacerdoce, puis, souvent, donnant l'exemple à vos prêtres … [illegible]

PAR LE CLERGE ET LES RELIGIEUX

[illegible]

LA RETRAITE PRATIQUEE AU VATICAN

[illegible]

(A suivre.)

Divers

Le sacre de S. G. Mgr Guy

On apprend de source avec certitude que S. G. Mgr Joseph Guy, nouveau vicaire apostolique de Grouard, recevra la plénitude du sacerdoce, le 19 mars, en la fête de saint Joseph. Il est aussi possible que le sacre ait lieu à Ottawa … [illegible]

Le Pape bénit les sociétés de l'Ouest

[illegible]

Prochaine canonisation des martyrs canadiens

[illegible]

Le R. P. Bellouard prêchera à Notre-Dame

Montréal. — La station de carême de 1930 à Notre-Dame sera prêchée par le Père Bellouard, de l'Ordre des Frères Prêcheurs de Lyon. … [illegible]

Un vol sacrilège à Saint-Pierre de Rome

[illegible]

Mort de Mgr Mariani

[illegible]

L'encyclique du Pape a froissé M. Heflin

[illegible]

Efflorescence religieuse au Congo

[illegible]

WILLOW-BUNCH, Sask.

[illegible]

Dans les Années Avancées

Vous pouvez rester vigoureux et en bonne santé en faisant usage du

NOVORO

Du DR. PIERRE

Il donne de la force à vos organes

Il a un effet salutaire sur vos reins et votre foie

Il garde votre estomac en ordre

Il fortifie et construit votre système

Un Essai Vous Convaincra. … [illegible]

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

Washington Blvd. CHICAGO, Ill.

VICTOR MATHIEU, N. P.

Notaire de Cinq Diocèses.

PRETS A 5½% POUR UNE DUREE DE CINQ ANS

(sans hypothèque sur les immeubles)

aux Diocèses, Paroisses, Communautés religieuses de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta.

BUREAU : 58, RUE ST-JOSEPH QUEBEC

CLOCHES D'EGLISE

de la Célèbre fonderie Paccard, d'Annecy-le-Vieux, Haute-Savoie, FRANCE.



Nous avons toujours en magasin à QUEBEC des cloches neuves et d'occasion.

Nous avons aussi une MACHINE pour sonner les Cloches en branle, qui est installée à notre atelier à QUEBEC.

Cette Machine est une nouveauté à tous les points de vue.

Représentants-Généraux au Canada et aux Etats-Unis:

C. Emile Morissette Ltée — Z. O. Tourangeau

QUEBEC — MONTREAL

Petit Bottin du Monde Professionnel

"ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" VERITE DE LA PALISSE

J. J. MacISAAC, LL. B. — Avocat, Notaire — Mitchell Block, Chambre 9 — Téléphone 2382 — PRINCE-ALBERT, SASK.

Dr T. Erskine-Patterson — CHIROPRACTICIEN — 902 Canada Bldg. PRINCE-ALBERT

JOHN G. DIEFENBAKER, M.A., LL.B. — Avocat, Procureur — CHAMBRES 1 et 2 — Banque Canadienne Nationale — PRINCE-ALBERT, SASK.

J. J. KRAUS, LL. B. — AVOCAT—PROCUREUR — MACKLIN, SASK.

A. C. March & H. J. Fraser — MARCH & FRASER — Suites 6, 7 et 8 McDonald Block. PRINCE-ALBERT, SASK.

Dr J. P. DESROSIERS — MEDECIN-CHIRURGIEN — SASKATOON, SASK.

TELEPHONE 2062 — Dr J. A. CARRIER — DENTISTE — PRINCE-ALBERT

ADRIEN DORION, B. A. — Avocat, Procureur et Notaire — TISDALE, SASK.

Dr Victor BOURGEAULT — Ancien interne des hôpitaux de Paris — PREUDHOMME, SASK.

THOS ROBERTSON, D.D.S. — G. R. HOWARD, D.D.S. — Dentistes — TELEPHONE 2157 — PRINCE-ALBERT, SASK.

DR LEO LANGLOIS — MEDECIN-CHIRURGIEN — Des hôpitaux de Chicago — PRINCE-ALBERT, SASK.

Dr J. E. BERNHORN — DENTISTE — GRAVELBOURG, SASK.

T. C. DAVIS, K.C. — Prince-Albert sous le nom de DAVIS & DAVIS — PRINCE-ALBERT, SASK.

HILL, CAIRNS & GALE — AVOCATS, PROCUREURS, NOTAIRES.

Echos de la Presse

De M. Anderson et de la Saskatchewan

La que l'on des fêtes religieuses et celle du français — Ce que ferait un homme d'Etat soucieux de la concorde nationale — Une crise qui pourrait être dangereuse.

M. Anderson fait beaucoup parler de lui par le temps qui court et l'on peut dire qu'il est en train de se faire une très brillante réputation. Il apparaît capable d'un succès local et temporaire, mais selon toute vraisemblance, inapte à jouer un rôle de premier plan dans un domaine considérable.

Puis, il s'entête! Il s'entête [illegible].

D'un bout à l'autre du pays souffle un vent nouveau. On se rend un peu partout compte que ce pays a besoin de concorde et qu'il ne peut y avoir de concorde, au milieu de groupes aussi divers que par le respect des caractéristiques propres de chacun.

M. Anderson ne le paraît point entendre de cette façon.

Une dépêche publiée par le Standard [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] l'école publique. L'école publique, en Saskatchewan, c'est l'école de la majorité [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] catholiques, l'école [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

La question des congés pour les fêtes religieuses, que signalait un [illegible] Saskatchewan, est du même ordre. En fait, il paraît que dans cette école de Val-Marie, les enfants catholiques et les protestants sont dans la proportion de six à un. Le matin de la Toussaint, les catholiques étant allés à la messe, il ne resta plus en classe qu'une poignée d'enfants. On leur donna congé, et la chose reçut l'approbation, avec tout le monde. La question se pose de savoir si les commissaires d'écoles n'ont pas, d'eux-mêmes, le droit de donner congé aux enfants. — Oui, [illegible] dans un journal [illegible] de la province. Nous pouvons donner des congés supplémentaires pour permettre aux élèves d'assister à une fête sportive. Pourquoi ne le pourrions-nous pas à l'occasion d'une fête religieuse qui est celle des cinq sixièmes des enfants? La loi ne nous l'interdit point.

Mais là encore, un gouvernement soucieux d'abord de la paix ne [illegible] pas que qu'on [illegible] [illegible] Les gens du pays [illegible] [illegible] [illegible]

Nous ne craignons point particulièrement pour les Franco-catholiques de la Saskatchewan [illegible] des difficultés qui pourraient devant se présenter. Nous avons le ferme espoir qu'ils sauront passer à travers la tempête.

Mais nous redoutons, pour la Saskatchewan et le pays entier, les conséquences d'une pareille crise.

Ces conséquences pourront être si graves que tous devront s'efforcer de les prévenir.

M. Anderson n'est pas content contre les conservateurs de la ville de Québec qui, sous l'inspiration de M. Armand Lavergne, ont protesté contre sa politique. Ceux-ci n'ont pourtant fait que servir les intérêts du pays et reprendre ce qu'il y a de mieux dans les traditions de leur parti. Et du [illegible] même coup — si l'on prend des choses une vue un peu large — servi les intérêts du pays et ceux de leur parti.

Si M. Anderson ne le comprend point, M. Bennett, lui, doit l'entendre.

Henri BERNIER.

à faire et qu'il doit plutôt favoriser de toutes ses forces les bonnes relations entre les éléments dont se compose la population de la province. Que l'hon. M. Anderson, en particulier, veuille bien croire que les suggestions de Québec n'ont pas d'autre objet que de promouvoir l'union nationale en empêchant une situation qui serait une source continuelle de frictions et de désordres dont toute la communauté canadienne ressentirait les fâcheuses répercussions. L'hon. M. Anderson nous reviendra plus tard de l'erreur déplorable d'une politique qui aurait pu compromettre le succès de son administration.

La Presse.

Pour la bonne entente

A certaines gens de Québec qui ne semblaient pas ordonner la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de la Saskatchewan, l'hon. M. Anderson [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

LA CRISE EN SASKATCHEWAN

D'après les dernières nouvelles que nous recevons de la Saskatchewan, M. Anderson prend les mesures nécessaires pour bannir des écoles publiques de sa province toute influence religieuse. Il se défend de faire la guerre aux catholiques, mais toutes les mesures qu'il adopte les atteignent directement.

En effet, l'école publique est catholique, étant la plupart du temps avec leur groupe, ils sont obligés de former des écoles publiques. Et comme les contribuables de ces écoles sont catholiques, et qu'ils doivent tenir compte des volontés des parents qu'ils représentent, il est naturel que les institutrices soient des religieuses, que des emblèmes religieux soient apposés aux murs, et que les jours de fête d'obligation soient observés.

L'école doit être adaptée à la mentalité et aux besoins des enfants qui la fréquentent. Lorsque [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

ET LE [illegible]

[illegible]

Mais nos compatriotes ne s'en inquiètent guère: "Il n'y a pas de doute, nous écrit-on, qu'Anderson et la persécution actuelle passeront comme d'autres ont passé et nous ne nous en porterons pas plus mal; nous sommes d'opinion que le bruit qui sera fait dans le Québec et les autres provinces autour des mesures prises par Anderson, amènera à faire réfléchir le parti conservateur, et obligera peut-être son gouvernement à se modérer."

PROTESTATION OPPORTUNE

C'est pourquoi la protestation des conservateurs de Québec contre la politique scolaire de M. Anderson est très opportune.

Elle a déjà eu son effet. M. Anderson, piqué au vif par cette intervention, vient de faire cette déclaration: "Nous jouissons de l'autonomie provinciale dans le domaine scolaire et la Saskatchewan n'essaiera jamais de dicter à Québec ou à une autre province la manière dont leurs écoles publiques doivent être dirigées."

M. Anderson oublie que cette autonomie ne signifie pas de la tyrannie et qu'elle a des limites fixées par la loi fédérale, la loi naturelle et le droit commun des gens.

Les minorités ont le droit d'avoir des écoles où ils puissent enseigner librement leur langue et leur foi et les gouvernements sont obligés de donner à ces écoles la part d'appuis et d'octrois qui leur revient.

L'attention du premier ministre de la Saskatchewan à la province de Québec est du plus mauvais goût. Non seulement la province de Québec n'a pas de reproches à recevoir, mais elle a le droit de se poser en exemple aux autres provinces du Dominion, car elle seule a su respecter la lettre et l'esprit du pacte de la Confédération et accorder à sa minorité le traitement que méritent des Canadiens.

Dans cette province, les Anglo-protestants sont regardés comme des hommes libres, comme de véritables concitoyens. Tandis que M. Anderson et ses partisans traitent les catholiques au rang de parias qui ont seulement d'être pas les mêmes droits que les autres, mais doivent se trouver heureux d'être tolérés et prospères.

Les catholiques ne l'entendent pas ainsi. Ils veulent être libres, et c'est pourquoi ils auront, tôt ou tard, raison de M. Anderson.

COMPLETION NECESSAIRE

La protestation du Bureau provinciale à la législature de Québec dans le but de définir que tous les membres de la commission des écoles catholiques de Montréal devraient être des catholiques. Par une omission involontaire, cette réserve n'avait pas été faite dans la loi primitive, de telle sorte qu'il aurait pu arriver que des non catholiques deviennent membres et soient même choisis comme présidents.

Il n'y a pas de doute que le projet sera accepté. Cette rébarbe-marque [illegible] l'importance de la presse indépendante qui a montré le danger de la loi et qui en a [illegible] la correction. Pour la [illegible].

Le Droit. L. Ch. G.



N'ATTENDEZ JAMAIS pour voir si un mal de tête va se passer. Pourquoi souffrir lorsqu'il y a toujours des pastilles Aspirin? Les millions d'hommes et de femmes qui s'en servent de plus en plus sont une preuve suffisante que l'Aspirin procure un soulagement à ces maux. La Faculté de médecine déclare ce remède sans effet sur le cœur. Dans serez-vous en chaque fois qu'il le faudra. Vous trouverez chez tous les pharmaciens les pastilles Aspirin authentiques pour un soulagement prompt aux maux de tête, grippes, névralgie, lumbago, etc. Lisez les indications incluses dans chaque paquet.

ASPIRIN

Aspirin is a Trade-mark Registered in Canada

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES — Locations maison, chambres, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 25 mots ou moins, [illegible] Un cent du mot additionnel. La même annonce, 4 insertions pour $1.00.

NAISSANCES, DECES, MARIAGES, REMERCIEMENTS — 50 cents par insertion.

INSTITUTRICES DEMANDEES

ON DEMANDE pour l'école [illegible], une institutrice bilingue pouvant enseigner le français et l'anglais et possédant un diplôme [illegible] jusqu'au 1er février [illegible]. Veuillez mentionner le salaire [illegible] dans une première lettre. La classe s'ouvrira le 1er mars [illegible]. S'adresser à J.-F. Raymond, [illegible], Elstow, Sask. [illegible]

ON DEMANDE pour le district scolaire de North Creek No 1912 un instituteur ou institutrice bilingue, pouvant enseigner le français et l'anglais, pour commencer immédiatement. Mentionner salaire et expérience dans la première lettre. Adresse: [illegible], Sec-Trés, Laventure, Sask. 47-48-C

ON DEMANDE pour l'Ecole [illegible] No 24 un instituteur ou institutrice bilingue de deuxième classe. Ouverture des classes le 17 [illegible] prochain. Mentionnez expérience. S'adresser à: W. J. Ferguson, Sec. St-Laurent Grandin Sask. 47-48-C

ON DEMANDE de suite [illegible] ou institutrice bilingue pour l'école de White Star No [illegible]. S'adresser en mentionnant expérience [illegible] et salaire à E. [illegible] White Star, Sas. [illegible]

POSITION DEMANDEE

JEUNE HOMME avec 4 ans d'expérience dans les affaires commerciales, désire position comme secrétaire de municipalité. Parle le français et l'anglais. Grade de "B.A." obtenu à l'Université du Manitoba. Adresser à Boîte "J.M.J." Le Patriote, Prince-Albert, Sask. 45-2-C

A VENDRE

UNE SECTION et une autre demi-section, défrichées, près du village, bâtisses, outillage complet, bon stock d'animaux, dans un centre canadien-français. S'adresser à M. l'abbé A. Arès, St-Denis, Sask. 46-47-P.

A VENDRE A MARCELIN

Garage situé rue [illegible] [illegible] et central. [illegible] S'adresser à: AUGUSTE [illegible] Marcelin, Sask. 47-48-P

DIVERS

QUE CEUX qui désirent des reproducteurs "Barred Rock" par souche [illegible] de G. H. Peterson [illegible] s'adressent à moi. J'ai [illegible] jeunes coqs à vendre, mâles et femelles. [illegible] [illegible] complet. [illegible] Thériault, St-Isidore de Bellevue, Sask. 45-50-C

CEUX qui désirent des reproducteurs Plymouth Rocks ou Barred Rock [illegible] [illegible] pour deux, veuillez bien s'adresser à Joseph Jetté, [illegible] Sask. 46-49-P

PRETS D'ARGENT sur fermes et maisons. International Loan Co., 404, Trust and Loan Bldg, Winnipeg, Man. 54-5-C

TABAC TABAC

TABAC naturel canadien, 12 variétés. Tabac haché, mélange doux [illegible] sur commande. Cigares [illegible] Liste de prix et échantillons [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] — J. Gareau et Fils, St-Jacques-de-l'Achigan, Qué. [illegible]

F. WATERER

[illegible] [illegible] — [illegible] HOSTA, SASK. 47-P

Les yeux à l'aine

[illegible] [illegible] [illegible]

F. D. CULP

OPTOMETRISTE

821 Ave Central Pr.-Albert

North Star Lumber Co.

Bois et Charbon

Lorsque vous aurez besoin de charbon et de bois vous ne pourrez faire mieux que d'appeler à 2275. Nous vendons les meilleures marques de charbon MIDLAND — WESTERN GEM et WILDFIRE, charbon de poêle ou brut. Charbon de poêle, $9.00 la tonne, charbon brut $10.00 la tonne. Bois de chauffage, Pin, Tamarac, Peuplier.

North Star Lumber Co., Limited

On vous assurera le bonne qualité

Cour de Prince-Albert.

J. P. HEPBURN, Gérant.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Envoyez vos commandes d'impressions au "Patriote"

Je ne souffre plus

de [illegible] du foie, d'indigestion, de constipation, de [illegible] de [illegible] [illegible] de M. [illegible] [illegible] [illegible] de personnes qui [illegible] [illegible] "Fruit-a-tives" [illegible] en pharmacies.

MUNICIPALITE RURALE D'AUVERGNE NO 76

AVIS AU PUBLIC

[illegible] [illegible] de la Municipalité de [illegible]

Par la présente, le Conseil de la Municipalité Rurale d'Auvergne, No 76, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Les personnes désirant bénéficier de cette [illegible] [illegible]

Le Conseil ne se rendra pas responsable d'aucunes dettes contractées par les habitants de la Municipalité, [illegible]

Par ordre du Conseil

Daté de Pettiers, [illegible] A. C. [illegible], [illegible] janvier 1929.



Groupe d'Artistes Canadiens



Gracieuseté du C. P. R.

L'Art d'être Heureuse

par

ANNETTE SAINT-AMANT

(Mme Donatien Frémont)

Livre de haute inspiration et de belle tenue littéraire, écrit, avec bonne [illegible], les plus belles pages que l'auteur [illegible] au "Patriote" ont [illegible] spécialement pour les [illegible] de l'Ouest. Tout en vous [illegible], cette [illegible] vous dévoilera le [illegible] [illegible] [illegible] et de [illegible] de la femme. Prix: $1.00 [illegible]. Adressez: Le "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask.

Echos de la Presse

Les K.K.K.

Nous avons publié mardi dernier la protestation de S. G. Mgr Prud'homme.

Depuis la disparition de son [illegible], le vénérable Mgr Mathieu, Monseigneur de Prince-Albert et Saskatoon est le seul évêque de sa province. C'est donc vers lui que se tournent tous les catholiques de la Saskatchewan dans leur détresse, et c'est au cri d'angoisse de ses fidèles à sa sollicitude qu'il fait écho.

On a dû remarquer particulièrement ce passage de la lettre: "On a poussé le cynisme jusqu'à insulter publiquement au glorieux symbole du christianisme. On n'a pas eu honte de transplanter à la lumière du [illegible] sinistres des croix, que [illegible] une populace en [illegible] Il semble pourtant que vingt siècles de civilisation et de christianisme eussent suffi à nous épargner les horreurs de ces actes de [illegible] chez des gens qui n'ont [illegible] le droit de manquer de bon sens et d'esprit, que leurs [illegible] ont droit d'abuser de [illegible]."

Le [illegible] avec des [illegible] et autour duquel se [illegible] à leur manière les membres d'une compagnie qui aboutit à la [illegible], est la véritable signature mise au bas de l'acte, et qui en prouve l'authenticité. Goethe [illegible] de la valeur de son esprit d'observation lorsque, dans le caractère de son Méphisto, il [illegible] le terrible au burlesque. Les [illegible] de Satan portent toujours à un degré plus ou moins accusé la même marque. C'est lui et c'est [illegible].

La [illegible] en plein singulièrement brûler des croix, et pour nous montrer les sentiments [illegible] du chef, danser autour du [illegible] comme le [illegible] les [illegible] autour de leurs victimes [illegible] au poteau! Il n'y a que les K. K. K. pour montrer ainsi comme ils sont faits pour les [illegible] dans la comédie de Satan.

Mais les autres, ceux qui, sans brûler les croix, les arrachent des murs des classes, les proscrivent sur les habits des maîtres et des maîtresses, en poursuivent jusqu'à l'ombre dans l'âme des enfants, que font-ils, sinon l'œuvre de Satan qui bannissait Dieu partout où on le laisse libre, afin de façonner à sa guise les esprits et les cœurs?

* * *

Les K. K. K. de la Saskatchewan en sont encore aux formules primitives pour exhaler leur haine. Ils abhorrent le catholicisme; ils sont heureux de le laisser voir et de brimer ceux qui le pratiquent. Les gouvernants actuels, qui se sont hissés dans leur sillage pour arriver au pouvoir, ont donné du même coup leur mesure. S'ils ont l'espérance, ce dont ils ne sont peut-être pas seuls coupables, car tous ne sont pas responsables de la [illegible] qu'ils ont reçue, ils [illegible] d'une [illegible] intellectuelle par [illegible], puisqu'ils sont restés [illegible] aux [illegible] qui se déroulent sous leurs yeux.

Au Canada même la lutte qu'ils entreprennent a été commencée à [illegible] reprises avant eux. Le [illegible] a fleuri un jour sur les bords de l'Atlantique, puis sous les coups de la [illegible] et du bon sens il a été forcé de [illegible]; tel et là il a tenté de s'agripper, tantôt dans le Nouveau-Brunswick, puis dans le Québec, puis dans l'Ontario, puis dans le Manitoba, mais pour reculer de nouveau.

Sa place n'est pas plus marquée en Saskatchewan qu'ailleurs.

De qui on ne [illegible] il [illegible] tout à [illegible] sous le dégoût et le mépris.

Nous souhaitons que ce soit le plus tôt possible, car les raisons [illegible] sont faites pour nous [illegible] en [illegible] consciencieux, sont toujours des mêmes.

Jules DORION.

L'Action catholique.

DOUBLE JEU

On pratique avec espoir de succès, de ce temps-ci, le jeu qui consiste à opposer l'une à l'autre les deux extrémités du pays afin de remporter le centre. On voudrait affaiblir la force du gouvernement à la fois dans l'Ouest et dans Québec, en tentant d'insinuer à chacune de ces parties du Canada l'idée qu'elles ont des griefs réciproques.

Dans la Saskatchewan, le stratège tend à créer l'horreur de ce que l'on ne sait quoi qui s'appelle la "Quebec Domination." Les Français et l'Eglise catholique romaine — ces deux termes sont considérés comme synonymes — sont représentés comme les maîtres du gouvernement King, dont ils se serviraient comme d'une agence de conspiration contre les droits de la population de la Saskatchewan. Ils auraient l'intention mortelle de détruire leurs écoles et de leur faire parler le français par la violence.

D'un autre côté, on fait croire que Québec souffre de la domination de l'Ouest. Dans tous les cas, on dit couramment à cette province qu'il en est ainsi. L'opinion est répandue non seulement par des journaux de partis et des politiciens actifs, mais par des ardents défenseurs des privilèges du français à l'occasion, entre autre l'"Ottawa Journal" et le "Toronto Telegram" (ironie!). Ces journaux ne peuvent s'empêcher d'exprimer leur pensée, quand ils remarquent combien M. King exploite les Français et, sans égard pour leurs sentiments et leurs droits, leur préfère de fanatiques et dominateurs "westerners", tels que M. Dunning et M. Crerar.

Québec, ainsi dominé et dépouillé, dit-on, doit répondre en frappant le gouvernement King. Mais changez le disque photographique de côté, et vous verrez que la même machine dira que le gouvernement King, seulement docile aux [illegible] des conspirateurs québecquois qui veulent dérober au peuple ses droits les plus chers, doit être exterminé.

Il y eut un temps où ce sport produisait de beaux résultats. Mais il semble maintenant qu'il ne plaît plus à personne.

Le roi d'Angleterre félicite le Pape

C'est un réconfort pour les Canadiens de la Saskatchewan d'apprendre que Sa Majesté le roi Georges a envoyé un message de félicitations au pape Pie XI, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales. Certains groupes et agences, occupés à une œuvre d'un genre [illegible], ont essayé, et essayent encore de créer l'impression que notre foi est incompatible avec la loyauté à l'autorité britannique. En un mot, leurs efforts ne sont pas pour la paix et l'harmonie entre les différentes races et croyances. Le roi Georges n'est ni canadien ni italien; il n'est pas catholique. Mais il se met certainement hors de toute suspicion d'exception de race ou de religion, quand il écrit un message aussi sincère que le suivant:

"J'ai appris avec grand plaisir et intérêt que le 20ème jour de ce mois Votre Sainteté atteint le 50ème anniversaire de son ordination, et je ne puis laisser passer l'occasion sans vous offrir, en cet heureux événement, mes très sincères félicitations et mes meilleurs souhaits de bien-être et de bonheur.

"Je prie Votre Sainteté d'accepter ces vœux comme une nouvelle assurance de mon amitié sincère et des sentiments de considération et d'estime que je nourris pour votre personne et votre caractère.

"Donné à Notre Cour, Palais Buckingham, le quatorzième jour de décembre 1929."

GEORGE R. I.

The Prairie Messenger.

Un fermier et un villageois

(Frank DUPONT, couvent de [illegible], grade VIII.)

Un dimanche, après la messe, un fermier et un villageois se rencontrent. Je fus témoin de leur conversation.

Après les compliments d'usage, le villageois ouvre ainsi la conversation.

— Eh bien, qu'allez-vous faire, pauvres fermiers, qui n'avez pas de récolte, cette année? Que je vous plains!

— Tu nous plains, lui répondit le fermier, et moi, je t'assure que les villageois crieront plus vite que nous, cet hiver. Et puis, ce que nous allons faire, ce n'est pas difficile à deviner; nous ferons un peu moins de dépenses; nous fumerons une pipe de tabac au lieu de deux; nous mettrons un peu moins de sucre dans le thé, un peu moins de beurre sur le pain. Nous mangerons ce que nous donne la ferme. La récolte de blé est manquée, mais ma femme avait un grand jardin, qu'elle arrosait tous les soirs avec les enfants. Elle a des légumes en quantité; elle en a mis en conserve de différentes espèces; elle a aussi fait des confitures avec des fruits sauvages; rien ne nous manque, tandis que vous autres, vous devez tout acheter.

— Au village, tout ce dont nous avons besoin est à notre portée, nous n'avons qu'à faire quelques pas, et nous sommes au magasin.

— Cherche les raisons que tu voudras, mais tu seras toujours obligé de dire que les villageois ne peuvent pas vivre sans les fermiers; tandis que les fermiers ne dépendent pas directement des villageois. Que feriez-vous si les fermiers ne vous donnaient pas le blé pour faire du pain?

— A quoi te serviraient tes milliers de blé, si tu n'avais pas les moulins à farine?

— Ah! Ah! je ne serais pas embarrassé; je ferais comme on faisait dans l'ancien temps, ce qu'il me faudrait pour faire mon pain, je l'écraserais entre deux pierres.

Le villageois, ne voulant pas être battu par un fermier, continua ainsi:

— Vous autres, vous travaillez bien fort, toute une longue journée, quelquefois, la nuit, et vous n'êtes pas mieux que nous, qui travaillons à la journée, quelques heures par jour.

— Il est vrai que nous travaillons sans [illegible], mais nous sommes sur la terre pour travailler; nous nous reposerons au ciel.

— Ah! dit le villageois, je vois Nord.

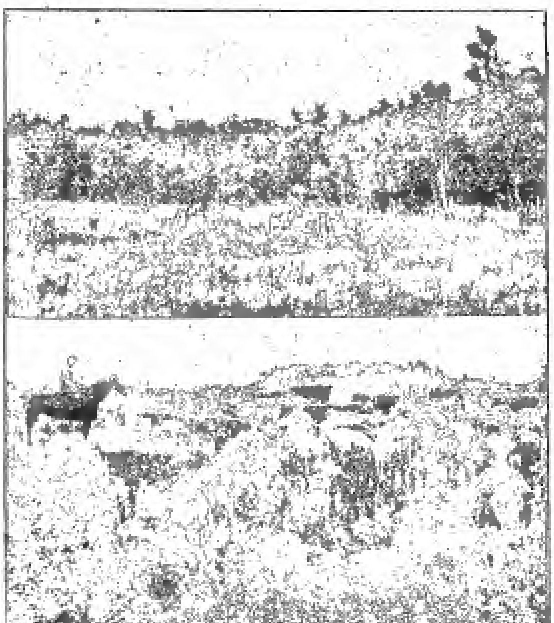
bien qu'on ne peut jamais avoir raison avec toi, tu finis toujours par de telles [illegible].

Ils se séparèrent bons amis. Ce bon fermier était mon père. En l'écoutant, je n'avais qu'à apprécier la sagesse de ses réponses et je remercie le bon Dieu de m'avoir placée sur une ferme.

Sermon aux prisonniers

Un aumônier de prison disait à ses paroissiens: "Mes chers amis, vous avez souvent entendu dire du mal de la religion et des prêtres; vous en avez probablement mal parlé vous-mêmes. Il est pourtant une chose dont aucun de vous ne doute, c'est que si vous aviez fait tout ce que la religion commande et si vous aviez évité ce qu'elle défend, vous ne seriez pas ici."

UN FAMEUX PAYS D'ELEVAGE
L'Entre Lacs au Manitoba



(Photo Canadien National.)

On trouverait difficilement une région mieux appropriée à l'élevage des bestiaux, que la Lange [illegible] de terre [illegible] de Lake Francis et de Saint-Laurent à [illegible] 200 milles au nord, entre les lacs Winnipeg et Manitoba, [illegible] ceux qui habitent cette région.

[illegible]

Tannerie de North Battleford

MAIL ORDER HOUSE OF SASKATCHEWAN REGISTERED

Quartiers généraux de l'Ouest pour les robes de carriole

Custom Tanner et manufacturier général

[illegible] "All Weather Proof Robes" [illegible] M. Normandin, propriétaire de la Tannerie North-Battleford [illegible]

NOUS TANNONS LES ROBES EN 10 JOURS

TANNERIE DE NORTH-BATTLEFORD

W.-O. NORMANDIN, propriétaire NORTH-BATTLEFORD, Sask.

SECURITE

versus

RENDEMENTS ELEVES

Plus d'une personne a perdu des économies péniblement amassées, pour avoir obéi à l'attrait funeste d'un rendement plus fort. Un principe général de sécurité à se rappeler, c'est que plus les possibilités de rendement sont grandes, plus le risque est grand.

DEPOSEZ VOS ECONOMIES A UN COMPTE D'EPARGNE à la

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

Là elles rapporteront un intérêt raisonnable et seront en sécurité

Succursales à Prince-Albert et dans les environs:

[illegible]





-- PAGE AGRICOLE --

Carnet d'une ménagère

[illegible]

Le nourrissage des boeufs d'engrais en hiver

La ferme de Nappan, N.-E., pratique depuis plus de trente ans l'engraissement des boeufs en hiver. Elle a conduit pendant ce temps un grand nombre d'expériences sur les questions suivantes: le type et age des boeufs d'engrais, les méthodes de logement, les rations alimentaires, la valeur du découragement.

Disons tout d'abord que les boeufs du type laitier sont loin d'être aussi avantageux pour l'engraissement que les bons boeufs de boucherie. [illegible]

[illegible]

S.A. HILTON,
Ferme expérimentale centrale,
Nappan, N.-E.

Pourquoi pas chez nous?

[illegible]

LE CANADA CHAMPION DU BLE

AUTRES RECOMPENSES IMPORTANTES A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE BETAIL ET DE GRAINS

[illegible]

Règlements de chasse du Nord-Ouest modifiés

[illegible]

Une opinion

[illegible]

Jean des PIRIERES.
Le Messager.

Marché aux grains de Winnipeg

Blé. — No 1 Nord, 124 3-8; No 2 Nord, 121 1-2; No 3 Nord, 116 3-4; No 4, 110; No 5, 101 1-2; No 6, 83 1-2; fourrage, 75 1-2; sans [illegible].

Marché aux animaux de Winnipeg

Arrivées, 775 têtes de bovins, 25 veaux, 2250 porcs, 528 moutons et agneaux. Les veaux de boucherie ont tombé de 25 à 50 sous plus bas que les prix de la semaine dernière. Les bouvillons [illegible] ont faibli légèrement. Les veaux rapportent de 12.00 à 16.00, avec pour la classe inférieure de 7.00 à 11.00. Porcs à bacon, 12.30, porcs de boucherie, 12.15; [illegible] 12.25. Veaux, 10.50 à 11.00. Bons agneaux de boucherie, [illegible] 11.20. Moutons, 6.30 en descendant.

[illegible]

Vente de blé de Semence et pour "Feed"

D'après les dispositions du *Contrat des Producteurs*, les membres du Cartel peuvent, en ayant au préalable reçu, par écrit, le permis de l'Association — disposer de leur grain pour semence ou "feed". Ces permis pour la vente de blé, en quantité *moindre qu'un wagon complet*, pour semence ou "feed", peuvent s'obtenir par les membres du Cartel chez les Délégués, Secrétaires des Comités du Cartel de Blé ou les agents d'Elévateurs du Cartel.

Pour vendre du Blé ou des Gros Grains pour semence ou "feed" en wagons complets, un membre du Cartel doit avoir sa requête approuvée d'abord par le Comité Local du Cartel de Blé et la faire ensuite au Bureau chef.

La *Semence Enregistrée* n'est pas soumise aux conditions du contrat, mais il est important de noter que la semence ne peut pas être vendue, comme *enregistrée*, excepté en sacs, et, après inspection scellée et étiquetée comme telle par un officier du "*Dominion Seed Branch*". Tout autre blé vendu par les membres du Cartel en dehors du Cartel, si on le vend pour semence il faut un permis comme décrit ci-dessus.

LA BIBLIOTHEQUE DU CARTEL

Des demandes de livres nous arrivent quotidiennement depuis que la bibliothèque est ouverte aux membres du Cartel. Pour information et catalogue, écrivez: The "Library" Publicity Department, Saskatchewan Wheat Pool, Wheat Pool Building, Regina, Sask.

Saskatchewan Co-operative Wheat Producers Limited
BUREAU CHEF : REGINA, SASK.

INOCULATION DES LEGUMINEUSES

L'UNIVERSITE DE LA SASKATCHEWAN a de nouveau entrepris de fournir aux fermiers les matières d'inoculation pour traiter le trèfle d'odeur, l'Alfalfa, le trèfle rouge, blanc et Alsike, les pois de jardin, des champs ou pois de [illegible].

Comme la préparation des CULTURES de ces matières prend un peu de temps et qu'elles ne se conservent qu'une [illegible] après l'expédition, les commandes doivent être adressées au BUSINESS MANAGER, UNIVERSITE DE LA SASKATCHEWAN, SASKATOON, de bonne heure avant que l'on en ait besoin.

On vous les expédiera à la date que vous fixerez et on y joindra toutes les directives nécessaires. Le prix d'une bouteille contenant assez de matériel d'inoculation pour un boisseau de semence est de 40 (quarante) cents franco.

F. H. AULD, *Député ministre de l'Agriculture*

ORNEMENTS D'EGLISE

AUTELS, STATUES ET CHEMIN DE LA CROIX
de toute fabrication
CALICES, CIBOIRES ET OSTENSOIRS
CHANDELIERS ET CROIX D'AUTEL, LAMPES
FLEURS, ARTICLES DE PIETE
BANCS D'EGLISES, TABLEAUX NOIRS

La Compagnie Gaspard, Limitée
179 avenue Bannatyne Est. WINNIPEG

Téléphone [illegible]

LA CIE PARENT LIMITEE

COURTIERS: GRAIN, MINES, PETROLE
Sécurité et garantie
Avances libérales et prompt paiement par chèque certifié
Ecrivez, télégraphiez, ou venez nous faire une visite
Références: BANQUE CANADIENNE NATIONALE
[illegible] GRAIN EXCHANGE ANNEX WINNIPEG, MAN.



LA NOUVELLE SEMEUSE "COCKSHUTT"

[illegible]

A. E. DELAMERE
INSTRUMENTS DE FERME DE HAUTE QUALITE
PRINCE-ALBERT. SASKATCHEWAN.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ST-DENIS, Sask.

— Mme Edmond Dinelle remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont rendu quelques services ou témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de son cher époux, Joseph Edmond Dinelle, décédé à l'hôpital Saint-Paul de Saskatoon, et dont les funérailles ont eu lieu dans sa paroisse, le 12 janvier 1930.

PRUD'HOMME, Sask.

Le correspondant de Prud'homme ne veut point passer pour un ours. Il lui faut donc, paraît-il, sortir sa trompette avant le dégel. Et pour ne lui en vouloir de sa rien dire des belles choses qu'il a vues depuis quatre jours.

La retraite des jeunes filles.

— A l'invitation des religieuses, le R. P. Smit, O. M. I., est venu au couvent pour y prêcher une retraite de quatre jours aux jeunes filles.

Nombreuses élèves, pensionnaires, externes et jeunes filles de la paroisse, au nombre d'environ 80, ont suivi avec assiduité les exercices de cette retraite. Sous la direction du Père, elles se sont mises à réfléchir sur leurs devoirs actuels, puis à envisager les voies qui s'ouvriront bientôt devant elles. Oh! il paraît que c'était chose facile sous la conduite d'un tel missionnaire. Ses sermons étaient si pratiques et pratiques! Et ses fadaises donc! Toutes s'y reconnaissaient.

En tout cas, c'était à la fois gai et édifiant de ne point entendre au personnel le habit accoutumé de ces jeunes demoiselles. [illegible] Depuis que ces retraites ont été inaugurées, il y a quatre ans, on en a vu les fruits chaque année.

Visite de S. G. Mgr Prud'homme.

— Lundi, le 20, il devait y avoir profession religieuse au couvent. Mgr l'évêque avait tenu à venir à cette cérémonie. Aussi, samedi, la voiture de M. Ernest Marcotte stimulait Sa Grandeur au [illegible] M. le vicaire s'était joint à lui pour recevoir Monseigneur et son secrétaire, tandis qu'au presbytère, Mgr le curé accueillait l'illustre et bienaimé visiteur.

Un grand'messe.

— Le lendemain, à la messe paroissiale, Sa Grandeur prit place au trône. M. l'abbé Forget, secrétaire, chanta la messe. Après l'Evangile, Monseigneur prit la parole. Il dit d'abord sa grande joie d'entendre tous les paroissiens prendre part au chant ordinaire de la messe. "Le chant collectif, voilà ce que veut l'Eglise, déclara Monseigneur. Et je ne m'étonne pas que le rôle apostolique du pasteur de cette paroisse ait trouvé, dans sa grande constance, le moyen de répondre aux désirs des Souverains Pontifes d'une manière aussi digne." Puis Sa Grandeur laissa parler son coeur pour rappeler l'immense charité du Christ et le grand fruit de cette charité, l'Eucharistie.

Au jubé, les chantres et les religieuses entremêlèrent leurs voix à celles de la foule et exécutèrent le Propre en grégorien et en faux-bourdon, comme aux grandes fêtes.

Voyage de S. G. Mgr Prud'homme à Vonda.

— Notre évêque vénéré, ayant appris que Mme Raymond Denis était privée de ses filles étaient chez elle depuis quelques jours, voulut à tout prix aller les bénir. Malgré le froid de près de 40 degrés et le vent terrible d'ouest, il partit pour Vonda, après dîner, dans le tonneau de M. Ernest Marcotte, témoignant une fois de plus de sa bienveillance ordinaire pour l'A. C. F. C. et ses causes, que M. Denis représente. M. le curé de Vonda fut agréablement surpris de recevoir, à son tour, Sa Grandeur. A six hrs, Monseigneur était de retour, non sans s'être arrêté chez son vaillant conducteur pour bénir sa famille.

Soirée dramatique.

— Les artistes de Prud'homme avaient été diables de remettre à ce dimanche la séance annoncée depuis quelque temps. Ils ne réussiront que mieux les deux comédies qu'ils avaient préparées.

Mlle Marie Charbonneau, MM. L.-A. Lafrenière, Daniel Baril, Armand Hoschelt et Henri Masson représentèrent *La Grammaire*, tandis que M. et Mme Aimé Masson, M. et Mme Emile Prévotteaux, Mlle Hélène Hoschelt et M. Waldor Hoschelt s'exécutèrent dans *Maringe en voyage*. Au piano, Mlle Bertha Gausmann, M. et Mme Morrison égrenèrent les notes de leur talent musical. M. Antonio de Margerie, secrétaire général de l'A. C. F. C. — malgré tout encore un peu paroissien de Prud'homme — voulut bien chanter tour à tour de jolies mélodies et des chansons à répondre. N'oublions pas le monologue canadien, *Voyage de Létourneau à Montréal*.

A ce dernier baisser du rideau, Sa Grandeur se leva pour féliciter et remercier les artistes, appuyant d'une manière toute spéciale sur la beauté de cette vie de famille qui vibre si bien dans notre paroisse. Puis, Monseigneur est un peu en anglais pour M. et Mme Morrison, leur assurant que jamais ils n'auraient à regretter cette coopération — image de celle qui doit exister entre les deux grandes races canadiennes — qui avaient sollicité d'eux l'affection des Canadiens, français de Prud'homme.

Profession religieuse.

— A neuf heures, Mlle Agnès Roberge, en religion Mère Saint-Sixte, prononçait ses voeux entre les mains de Monseigneur, qui, à cette occasion, dit la nécessité et la grandeur des victimes volontaires, que Jésus, s'associe dans son oeuvre de perpétuelle rédemption.

Dîner intime.

— A midi, les religieuses servaient un dîner intime à Sa Grandeur, M. l'abbé Pierre et M. Raymond Denis, arrivés par le train du matin, y assistaient, aux côtés de Mgr Bourdel, du R. P. Smit, de MM. les abbés Forget, secrétaire de Sa Grandeur et Baudoux, vicaire et de M. de Margerie.

FERLAND, Sask.

Visiteurs.

— Mme Frank Burcher, de New York, est en promenade chez ses soeurs, Mmes Ludger Couture et Joseph Druin.

— M. Napoléon Bouffard, de St-Isidore, Dorchester, P. Q., est en visite chez ses frères, MM. Ephrem et Philippe Bouffard, ainsi que chez son oncle, M. Joseph Fournier et sa famille.

Malades.

— M. Louis Fournier a été conduire sa petite fille, Angéline, à l'hôpital de Ponteix, sous les soins du docteur Beaudoin, pour une opération d'appendicite.

— M. Joseph Larose a été retenu à sa chambre, la semaine dernière. Nos meilleurs voeux de rétablissement.

Naissances.

— M. et Mme Alfred Fauchon ont fait baptiser un fils sous les noms de Joseph Oscar Léonard.

— A M. et Mme Paddy Corcoran, une fille, née le 17 janvier.

Visiteurs.

— Mme Mallette, de Ponteix, est en visite chez sa fille, Mme Alfred Fauchon.

— M. et Mme Alphonse Dion ont passé les fêtes du jour de l'an chez leurs parents, à Gravelbourg.

— M. Lucien Johnson est parti en visite pour Montréal.

— La température est très froide avec de la neige presque tous les jours. Le thermomètre est descendu jusqu'à 40 degrés sous zéro, chose que nous n'avions pas vue depuis longtemps.

— L'assemblée annuelle du district de Ferland a eu lieu le 14 janvier. M. Louis Tardif a été réélu commissaire président et M. Antonio Chabot, secrétaire.

— M. Faure remplace M. L. Boulic comme gérant de la Banque Canadienne Nationale.

— M. et Mme McKellopp, ainsi que leur bébé sont allés pour Hodgeville, Sask. M. McKellopp a été gérant de la Rosebery Lumber Yard.

— Deux magnifiques veillées et cadeaux furent présentés à M. Boulic, à M. et Mme McKillop, avant leur départ.

— Mlle Blanche Marchand, institutrice de l'école de la Survivance, a ouvert ses classes depuis le 13 janvier, et l'école de Ferland, dirigée par Mme Aristide Fournier, ouvrira sa classe le 27 janvier.

— Dame Rumeur annonce le mariage de M. Alex. Lagimodière et de Mlle Simone Campeau pour le 28 janvier.

RADVILLE, Sask.

Baptême.

— Le 12 janvier, à M. et Mme Emile Bourassa, un fils, baptisé sous les noms de Léo Gérald; parrain et marraine, M. et Mme Sylva Bourassa.

Mariage.

— Mardi, le 21 janvier, M. Albert Verberght conduisait à l'autel Mlle Gabrielle Nimegeers, de Radville. La cérémonie fut présidée par M. le curé, qui bénit le mariage et chanta la messe, pendant laquelle la bénédiction nuptiale leur fut donnée. M. Michel Nimegeers, frère de la mariée, et Mlle Marguerite Verberght, soeur du marié, servirent de témoins.

Soirée.

— Jeudi soir, le cercle catholique des Chevaliers de Colomb de Radville a joué un drame en quatre actes, intitulé *L'Honneur d'une femme*. Tous se sont montrés de vrais acteurs; ils ont rempli leur rôle avec talent. Mlle Irène Labrecque fut grandement applaudie pour sa danse intitulée *Charleston*. Un solo de violon par Mlle Philippe fut fort goûté par l'auditoire ainsi que le petit Léo Lafrenière, pour sa petite danse ancienne qui nous rappelait celle de nos pères. M. Albert Martin, en français, et M. Alphonse Dionne, en anglais, tous deux élèves du Villiers grade, ont grandement intéressé l'auditoire en nous donnant une reproduction du discours du jeune Roch Pinard, qui a gagné la première place dans le concours oratoire international tenu à Washington, en octobre 1929. Malgré la température qui sévissait au dehors, ce soir-là, l'assistance était nombreuse et la soirée eut un franc succès.

MONTMARTRE, SASK

— M. Arthur Carrière, qui était en charge du magasin de bière ici, depuis son ouverture, a été destitué par le gouvernement. M. Carrière ne peut encore donner les raisons de ce changement, vu que tous étaient satisfaits de ses services. M. H.-E. Pelletier est le nouveau vendeur. Il doit entrer en fonctions le 1er février dans son magasin, qui a subi les modifications nécessaires.

— L'assemblée annuelle des contribuables du district a eu lieu le 15 courant. M. P. Godet a été réélu commissaire pour trois ans. M. Léger O'Shaughnessy a été élu dans Upper Wakefield et M. Simon Verbekke dans le district de Joffre.

— La municipalité rurale a fait venir une quantité de foin et de paille pour les fermiers à court de fourrage. C'est la première fois que nous nous trouvons dans une situation pareille.

FEUILLETON DU "PATRIOTE"

NOS AMIS LES CANADIENS

Par Jean Tayel

— 20 —

— Parlez-vous l'anglais?

— Oui.

— Combien d'enfants avez-vous?

— Un... une petite fille.

— Vous n'en avez pas eu d'autre?

— Non.

— Où est votre femme?

Bœuza se cachait dans la maison.)

— Elle est à l'intérieur.

— Et le bébé y est-il aussi?

— Oui, sans doute! Où voulez-vous qu'il soit? Désirez-vous le voir?

Tout de suite il appela:

— Bœuza, viens donc dehors, et apporte Mariska!

Bœuza, très craintive, sortit lentement du logis, berçant dans ses bras le bébé qui pleurait. Le gendarme reprit:

— Savez-vous qu'à Willowdale, on raconte qu'un certain démon aux Blanc-Loups a massacré son bébé? Blanc-Casque, c'est vous, n'est-ce pas?

— C'est moi! Mais, vous le voyez de vos yeux: mon bébé est en vie, bien en vie! Et son père vous le dit: il demeurait au vie pour sa chère jolie petite fille.

Entre temps, Bœuza, qui ne comprenait rien au dialogue, regardait l'intrus d'un oeil mauvais de femme offensée qui se prépare à l'attaque.

— Qui t'a envoyé ici, cet Anglais questionneur? s'écria-t-elle à la fin en crispant ses gros poings vigoureux. Que ne laisse-t-il les gens en paix! Est-ce que cela le regarde, nos petites affaires? Je vous le demande un peu! Tenez! il voudrait savoir ce que j'ai mis dans mes casseroles pour mon dîner!

A cette voix, à cette colère de Hongroise, l'Anglais comprit qu'il n'était pas une bête aimée. Sans dire adieu, il tourna bride et s'éloigna au galop.

Les mêmes douceurs, ou à peu près, recommencèrent à toutes les portes. L'Anglais était très vexé. Au tableau lui dit: Si vous voulez savoir quelque chose, allez donc voir le prêtre. Il est à la Réserve des Plaines, et il a reçu un coup de hache d'un sauvage.

— J'y vais, répondit le policeman. J'aurais dû y penser.

La Robe-Noire et la Veste-Rouge étaient de grands amis. Le policeman partit donc pour les Plaines, où il trouva le missionnaire assis devant son tipi entre le chef Tête-Blanche d'un côté et Lu-des-prés et Fine-Aiguille de l'autre. Lés-des-prés lui lavait sa blessure, qui ne prétendait pas guérir.

— Hello, Bonjour! s'écria la Robe-Noire, toute rayonnante.

— Bonjour, Père! salua la Veste-Rouge, mais vous, voyons-là, je le vois: vous avez reçu un vilain coup de hache. Qui a fait cela?

— C'est lui! répondit le prêtre, désignant Pawassan. Mais je lui pardonne de tout mon coeur, parce qu'il fait bonne pénitence! Il suit maintenant mes leçons de catéchisme!

CHAPITRE XVIII

LE FEU DE PRAIRIE

Les semaines et les mois qui suivirent furent pour Chounak Jean les plus pénibles de sa vie. Le reste de l'été et même une bonne partie de l'automne passèrent sans qu'on le vît parcourir la vallée de Willowdale. Il revenait bien chez lui, il travaillait. Tous les soirs, il disait à Bœuza:

— Ne te fatigue pas! Soigne seulement Mariska et fais la soupe. C'est moi désormais, et moi seul, qui tiendrai les sarcles et bêcherai le jardin. Ne réclame pas! Laisse-moi faire: il faut que je me dompte pour oublier le passé!

Oublier? Ah! si les remords pouvaient oublier! Chounak Jean a sur le coeur un poids énorme qui l'oppresse; il bûche, bêche, se démène du matin au soir, mais en vain! Il n'oublie pas! Terrible châtiment du forfait: pensée obsédante qu'on ne peut chasser, que qu'on lasse; remords, torture de l'âme et du coeur; justice implacable qui pèse sur le coupable comme la Providence s'épanche sur les âmes, qui dira vos tourments?

Chounak soupire mille fois chaque jour; il étouffe sous cesse. Lorsqu'il mange et regarde sa femme et la petite joie de lui, il arrive souvent que les aliments lui restent dans la gorge et ne veulent pas descendre; il tousse; un sanglot monte, et les pleurs coulent.

— Encore! soupire Bœuza, qui se met à larmoyer avec lui.

Quand il est seul aux champs, avec ses boeufs, il peut parfois ses jambes fléchir et il doit s'arrêter. Il a trop pensé, son coeur bat à se rompre. Il n'en peut plus. S'il lève les yeux, il voit l'horrible rivière de la Réserve des Cris. Depuis sa grande escarbotte, il n'a rencontré aucun de ses voisins, il n'a parlé à personne, mais il entend les lieux, et les choses lui crier de partout: "Assassin! Assassin!" Le malheureux baisse la tête, soupire, pleure, puis travaille et pense encore! Plusieurs fois, il lui est arrivé de s'écrier:

— Ah! que ne m'ont-ils pendu! Que j'aurais 123451 123456 789000. Que je souffre, mon Dieu, que je souffre! C'est à en mourir chaque jour!

Chez les Canadiens, dans les dimanches, on parle de Chounak.

— Vous ne l'avez pas vu, cette semaine?

Non, personne ne l'a vu.

— J'espère qu'il ne manque (maltraite) pas sa femme et sa pauvre petite! souhaite Mme Paquette en s'adressant aux bavards. Vous devriez y voir, vous autres! Pensez donc: toute seule, là-bas, avec cette brute!

Les hommes se taisent: aucun n'ose se livrer à prendre la responsabilité.

— Si le prêtre était ici plus souvent, dit M. Savoie, il irait certainement voir et s'assurer. En tout cas, si Chounak ne va plus au village et ne boit plus, il est probable qu'il se rendra tout seul.

— Eh! que sait-il? protestent toutes les femmes ensemble.

— Que ferais-tu, toi, demande M. Aignan, si tu rencontrais le Hongrois en fête sur le chemin de Willowdale?

A cette pensée, Joe Labelle a une secousse de colère violente; son poing s'abat sur la table avec une force qui fait geindre le meuble et le plancher.

— Je l'assomme! Je sais le devoir! Je ne serais pas!

De son côté, le Basse murmure toujours la vengeance. Dans sa cabane, il souhaitait voir Chounak. Il se rendrait alors de planter les lames de la ronde 12345 123456 1234...

L'inférieur Chounak demande tout cela, et davantage encore. Cependant, comme son élégant village de bonne source, on jour plus bavardage, devait certainement venir où Dieu, qui ferait ses heures, ses sacrifices, ses désirs de repentir et de bien faire, sera-t-il un bien-aimé capable de le remettre un peu d'aplomb au milieu de ses semblables.

Un samedi soir, bien tard, après avoir bûché tout le jour, tout les vaches, ceux tout en cadre dans le coeur et autour de la maison, Chounak, très fatigué, songeait à se coucher; quand il frappe, violemment frappés, lui dit:

Ne sens-tu pas ce goût de fumée?

L'homme flaire, et d'un bond est à la porte. La cour entière s'emplissait d'une légère nage flottante qu'un souffle capricieux s'amusait à répandre sous le grand ciel calme de la pleine lune.

Qu'est-ce que cela peut bien être? demanda Chounak à Bœuza, qui, elle aussi, était accourue sur les pas de son mari. Si le feu est dans le bois, où il y a tout d'autres sorts et de branches sèches accumulées depuis longtemps, il sera bien difficile de l'arrêter!

— Mon Dieu! fit Bœuza en se signant. Tu penses que c'est dans le bois?

Là, là l'aquilon déjà! Pourtant, le vent souffle du Nord-Ouest, et la rivière nous protège de ce côté. En tout cas, pour être bien sûr, il faut de grilles pas cette nuit, je vais explorer et me rendre compte.

Malgré sa fatigue et la fureur qui lui enragent l'haleine, Chounak Jean allait bien train. Il traversa son champ, la rivière et toute la Vallée, et monta gaillardement sur les côtes, très récompensé à cet endroit.

— Ciel! s'écria-t-il, en atteignant le faîte. Splendide! Splendide!

Et tout de suite, il se tourne vers la Vallée, comme pour appeler Bœuza et l'inviter à venir contempler avec le spectacle grandiose qui s'étalait devant lui.

La plaine immense était toute en feu. De l'occident à l'orient, un cercle de lumières, mouvantes, encerclait la Prairie, balayant de flammes bleues. Les flammes accouraient au ras du sol, s'arrachaient, bondissaient, s'entre-culbutant, des gerbes flamboyantes, se tournaient pour refaire en espérances d'étincelles multicolores. Çà et là se se tournaient les buissons éblouissants dans la plaine, s'élevant des lacs, des lits de flammes plus vives, qui s'échappaient jusque bien haut vers la lune et la fumaient toujours.

A bon droit, Chounak Jean est fixé. Néanmoins, il s'attarde au plaisir du spectacle, et, descendant la côte, il regagne sa demeure à toutes jambes.

Tout le pays brûle, Bœuza! crie-t-il à Bœuza. Tu devrais voir! C'est féérique!

Ton feu! répond sa femme, rêveuse. Mon Dieu, que les hommes sont donc drôles! Si tout brûle, alors, nous aussi, nous brûlerons, malheureux!

Voyons, voyons, doucement, Bœuza! C'est la plaine du Nord-Ouest qui est en feu, et il y a la rivière 12345 12345 12345 123456 entre notre maison et ce côté-là de la Vallée. Jamais l'incendie ne pourra traverser la rivière sans doute.

Ah! la rivière! "Rivière bénie!" chantait toute de ne pas mourir lors les soirs qu'on l'avait maudite de tout son coeur.

Et la chapelle! dit Bœuza.

La chapelle! La chapelle!

C'est vrai, la chapelle, qui est l'elle devenu?

Il hausse les yeux et réfléchit: son vin, tout autour de la chapelle, il y a un pré d'herbes sèches qui sont certainement venus ici et enverront la maison du bon Dieu à moins que quelqu'un se trouve... les voisins de la chapelle, de son côté, de l'incendie. Chounak regarde l'heure: il est presque minuit! Il est si fatigué! Il devra encore des secondes, puis il se décide:

J'y vais! Il ne sera pas dit que je laisse brûler la maison du bon Dieu!

Vite, il saisit une pelle, une hache, un sac, et jette la houe sur l'épaule en marche avec de contentement.

Hé! Hé! Hé! Hé!

Il y a plus de deux heures que Chounak laboure autour de la maison de son Dieu, malgré la brûlure toujours plus dense qui le fait larmoyer et crachers à tout instant.

Dépêchons-nous, les gars! car tout à ses bêtes habituelles, hâtons-nous, car le feu doit avancer le haut!

Il leva l'oeil fixe sur la crête des côtes, certain que bientôt les flammes allaient paraître et s'engouffrer dans la Vallée.

— Hé! Allons! Allons! Ha! Ha! Tournez donc plus vite! ... Il faut sauver la maison du bon Dieu!

Tout fois, la charrue fouille des bourrasques de sable, qui arrivèrent l'attelage. Chounak, haletant, prépare les branches à pleines mains et lire si tout qu'il se fit dans le poil fine et aux doigts des entailles qui saignaient et cuisaient.

Tout à coup, le Hongrois s'arrête et prête l'oreille. Un cheval s'approche au galop. Tout dans les il tient de la chapelle, pas pensée immédiatement sur les lieux.

(A suivre.)

Pour tous les DÉSORDRES du REIN prenez les Pilules Dodd pour le Rein



Prince-Albert et le nord de la Saskatchewan sont à la veille de grands développements.

Jamais il n'y a eu de si splendides occasions de placements pour faire de l'argent comme aujourd'hui.

Venez me voir à ce sujet. Vous ne serez déçus en aucune manière.

Téléphonez, écrivez ou télégraphiez

F. F. CONNOLLY
Locateur
HOTEL AVENUE



J. E. LACROIX
Entrepreneur en électricité
Estimés donnés avec plaisir
TELEPHONE 2344
23 8ième rue Est. PRINCE-ALBERT, Sask.

Votre Cheval a-t-il les Tendons Enflés?

[illegible]

ABSORBINE

McDiarmid Lumber Co., Ltd.

Marchand en détail: bois de charpente, matériaux de construction, à Prince-Albert et à Henribourg, Sask.

Prince-Albert, Sask.

Charbon	La tonne
[illegible]	$10.00
[illegible]	$8.00
[illegible]	$11.50
[illegible]	$7.50
[illegible]	$10.50

McDiarmid Lumber COMPANY, LTD.
Téléphone: 2733
PRINCE-ALBERT — SASK.

NEW YORK PLYMOUTH LIGNE FRANCAISE HAVRE PARIS

POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

[illegible]

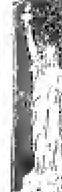
New-York Plymouth Havre
[illegible]

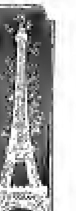
New-York Havre
[illegible]

New-York Vigo Bordeaux
[illegible]

$135.

Croisière en Méditerranée
[illegible]





DEEP RIVER FISH CO.

Marchands de poissons frais—frigorifié: toutes espèces.
BIG RIVER, SASK.

	la livre
Truite, nettoyée	.16
Poisson Blanc, nettoyé, jumbos	.12
Poisson Blanc Spécial, nettoyé	.10
Poisson Blanc ordinaire, nettoyé	.8
Doré, pas nettoyé	.9
Brochet, sans la tête, nettoyé	5½
Tullibees, nettoyé	.6
Esturgeon, Rouget, pas nettoyé	.5
Rougets ordinaire	.4

Commandes en dessous de 100 livres, ½c extra la livre.
Prix: à bord du train à Big River
Conditions: paiement avec commande

COLLÈGE THÉVENET
Affilié à l'Université d'Ottawa



Dirigé par les Religieuses de Jésus-Marie
GRAVELBOURG, SASK.
Cours classique pour les filles — Leçons de musique
Cours d'école publique — Leçons de peinture

Prince-Albert

CONVENTION DE L'ASSOCIATION DES COMMISSAIRES D'ECOLES

CONCOURS D'ELOQUENCE — RESOLUTIONS — PRINCIPAUX ORATEURS

— 0 —

L'Association des commissaires d'écoles de la Saskatchewan aura sa convention annuelle à Prince-Albert, les 18, 19 et 20 février. Ce sera l'une des plus importantes. Il y aura environ de 1,000 délégués de tous les points de la province.

CONCOURS D'ELOQUENCE

Le 20 février, il y aura concours d'éloquence pour les enfants des sept districts de la province. Trois prix récompenseront les vainqueurs: une coupe en argent, deux médailles, l'une en or et l'autre en argent. M. Diefenbaker, avocat de Prince-Albert, et le Révérend A. Young, de la même ville, seront juges.

RESOLUTIONS

Plusieurs résolutions sont inscrites. Nous en détachons quelques unes. De Ponks, district scolaire 2006, on a rédigé la résolution suivante, qui a trait à l'instruction religieuse dans une langue autre que l'anglais:

"Etant donné que la province est composée d'une population mixte et que les droits des minorités doivent être pris en considération,

"Qu'il soit résolu que, dans la clause permettant l'instruction religieuse durant la dernière demi-heure de classe, on insère les mots suivants: 'dans la langue que décidera la majorité de la commission scolaire.'"

Une autre résolution demande le concours du gouvernement pour faciliter l'éducation des gens de la province par le radio. Dans ce but:

"Il est résolu que nous demandions au gouvernement d'organiser une série de conférences sur l'éducation, qui seront irradiées pour les gens de la Saskatchewan."

PRINCIPAUX ORATEURS

M. Anderson, premier ministre et ministre de l'Education, exposera la politique de son gouvernement en matière d'éducation. L'Alberta sera représentée par M. Perren Baker, ministre de l'Education de cette province. Il exposera son [illegible] et donne qu'on n'a pas trouvé [illegible] en Alberta.

Parmi les autres orateurs, nous remarquons le docteur J.-S. Huff, surintendant de l'Education, M. Woods, surintendant du Pine [illegible] national, le pasteur N.-J. Neu, secrétaire du Canada national d'éducation, etc.

—Les membres du Saskatchewan Motor Club, section de Prince-Albert, lors d'une assemblée tenue en la semaine dernière, ont adopté une résolution demandant au gouvernement d'aider à la construction d'une route trans-Canada. Les districts de Melfort, Battleford, Humboldt et Prince-Albert ont signé le dite résolution.

Au Canadien

Ceux qui ont assisté à la soirée du Canadien, dimanche dernier, — et ils étaient nombreux — sont loin de le regretter. A la sortie du Salut à la cathédrale, nos demoiselles et nos jeunes gens envahirent les deux grands sleigh qui les attendaient à la porte. On était fort à l'aise sur la paille; demandez plutôt à ceux qui étaient là. Pendant la promenade à travers les rues de la ville, les uns essayaient de faire valoir leurs voix dans le voir sombre, d'autres préférant plaisir à causer leurs camarades avec des mots; d'autres enfin trouvaient leur plaisir à se lancer hors de la sleigh dans les bancs de neige bordant le chemin.

Puis on se rendit au restaurant où un lunch fut servi dans un des appartements réservés au club. Après le repas, on fit de la musique, on chanta, on causa. C'est le même que les jeunes du Club préparèrent certains projets qui seront soumis à la prochaine réunion. On se sépara fort satisfaits, tous s'accordant à dire que c'était la meilleure veillée du Canadien à venir jusqu'à présent. Nuis il y en aura d'autres bien vite.

* * *

Mlle Ouellet, notre dévouée vice-présidente, est partie samedi dernier pour un court séjour au Manitoba, chez des parents et amis. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

* * *

Plusieurs nouvelles recrues nous sont arrivées, ce qui porte le nombre de nos membres à près de cinquante. Ce n'est pas mal pour des commençants.

* * *

Dimanche, le 2 février, à deux heures p.m., réunion régulière. Ce sera intéressant et ce sera court. deux qualités qui se rencontrent dans notre club.

Le travail de l'Association de colonisation

Saskatoon, Sask. — L'Association de colonisation du Canada a établi d'une façon permanente 558 familles sur les fermes de l'Ouest, pendant les onze premiers mois de 1929.

A LA HAYE.

Tous signent le plan Young

UN DOCUMENT LONG ET COMPLIQUE

La Haye. — Le plan Young, qui enferme dans le domaine économique les dommages de guerre, les retirant du domaine politique, a été adopté.

Le document historique, remplaçant le plan Dawes, fut signé dans la salle Jeanne Binnenhof. Au dernier moment, la question des réparations orientales retarda la signature de six heures.

Le document, long et compliqué, contient un grand nombre d'annexes et d'accords. Personne n'est complètement satisfait; mais comme le déclarait l'hon. Philip Snowden, chancelier de l'Echiquier, "si personne n'a vu les choses marcher à son goût, le résultat général est accepté par tous."

On est particulièrement heureux du règlement des réparations orientales, que les hommes d'Etat de l'Europe s'étaient vainement employés à résoudre depuis dix ans. Il faut l'attitude des délégués allemands qui s'étaient montrés si courageux, fermes et justes, et portés que "désormais, les problèmes des réparations ne seront plus décidés entre alliés et ennemis; mais entre des camarades et des amis. Ce qui nuit à l'un, nuit aux autres; les intérêts d'un pays sont les intérêts de toutes les nations.

Un quart d'heure avant la signature, on travaillait encore à la révision du document. Il fallut plus d'une heure pour signer les 22 accords séparés qui composent le protocole.

S. Parker, agent général des réparations, assistait à la cérémonie et semblait bien aise de voir son travail terminé. La Commission des réparations, toutes les missions de contrôle se trouvent abolies par le plan Young.

Elles sont remplacées par la Banque internationale des réparations, dont les statuts furent adoptés durant la conférence. Cette banque siègera à Bâle, Suisse, et l'Allemagne sera représentée sur le bureau de direction, tout comme ses créanciers. Les directeurs seront nommés sous peu et à leur première assemblée, ils se choisiront un président.

Le plan Young a aboli tous les services de perceptions formés à la fin de la guerre. Il a réduit la dette allemande de beaucoup, elle est moins de 25,000,000,000.

La Bulgarie et la Tchécoslovaquie ont signé sous certaines réserves qui seront examinées par le comité des réparations non-allemandes, qui se réunira immédiatement à Paris, sous la présidence de M. Louis Loucheur, ministre du Travail, dans le cabinet Tardieu.

Ce document met fin aux délibérations commencées en septembre 1928, lors de l'assemblée de la Société des Nations, à Genève, entre le docteur Stresemann, et Aristide Briand.

Nos marchandises sont garanties.

Ralph Miller, Ltd.

915 Ave. Centrale
Prince-Albert

Vente d'Ecoulement Spécial

Bottes en caoutchouc pour Hommes
Vente à mi-prix

Cet assortiment se compose de bottes en pur caoutchouc: divers poids et hauteurs, bottes à lacets, semelles roulées rouges ou blanches, talons caoutchouc. Chaque paire garantie première qualité.

C'est le moment de vous procurer des chaussures pour le printemps, à des prix bien au-dessous de notre prix d'achat.

Prix ordinaire	$5.00	Vente spéciale	$2.50
" "	4.00	" "	2.00
" "	3.00	" "	1.75

Conférence Navale

Le discours du roi

Voici le texte du discours prononcé par le roi Georges V, à l'ouverture de la conférence navale de Londres:

"C'est avec une satisfaction sincère que je suis présent ici pour souhaiter la bienvenue aux délégués des cinq principales puissances navales réunies dans le but de mettre fin à la course folle aux armements.

Cinque nations représentées ici ont de vieilles traditions navales [illegible] [illegible] de ces traditions. Ce n'est pas la faute de ces traditions si, de nos nations, si la compétition dans la construction navale, due à certaines nécessités politiques, a conduit à un sentiment d'insécurité entre les nations et même à des menaces de guerre.

Depuis la grande guerre, tous les peuples ont fait des efforts pour éviter la répétition de cette désastreuse tragédie.

Dans l'intérêt de la paix, que nous essayons de construire, une des plus importantes colonnes est l'accord entre les nations maritimes sur la limitation des forces navales et la réduction navale au point juste de la sécurité nationale. L'application pratique du principe de la réduction des armements navals a progressé ces trois dernières.

De grands succès ont été obtenus à la conférence de Washington, en 1922, alors que l'on a imposé une limitation des vaisseaux de ligne et des navires porte-avions. En dépit des efforts, il n'y a pas eu de nouveaux progrès.

Je sais que vous qui avez reçu de vos gouvernements la tâche de continuer l'œuvre entreprise à Washington, êtes animés de la seule intention de travailler non dans des buts égoïstes ou exclusivement nationalistes, mais avec le noble inspiration de résoudre et de faire disparaître pour toujours, cet obstacle particulier au progrès.

Toutes les nations ont des nécessités diverses. Cependant chaque nation est déterminée à faire le sacrifice de quelques besoins spéciaux, pour le bien commun. Je suis sûr que vos délibérations porteront des fruits heureux pour vos pays et pour toute l'humanité.

J'ai confiance que le résultat de cette conférence sera de continuer à l'allègement immédiat du fardeau des armements qui pèse actuellement sur les épaules de tous les peuples de la terre et qu'il facilitera le travail futur de la Commission préparatoire du désarmement de la Société des Nations et qu'il hâtera le temps de la convocation d'une conférence générale du désarmement. C'est dans cet espoir que je suivrai vos délibérations avec intérêt et attention."

* * *

Londres. — Les délégués à la conférence navale des cinq puissances ont abordé franchement et directement quelques-uns des plus épineux problèmes qu'ils sont appelés à résoudre. L'ajournement n'a été qu'une formalité. Les délégués sont décidés à profiter de l'harmonie qui semble régner dans le moment pour régler leurs questions politiques et techniques.

Toute l'attention se concentre sur la France. C'est Paris qui est concerné davantage par le dessein du dilemme de parité franco-italienne. Aujourd'hui c'est le premier ministre Tardieu qui fait le plus d'efforts pour écarter le danger de la conférence.

Jusqu'ici, les discussions semblent avoir été purement consultatives, vues qu'on est tenu d'en venir à des conclusions. La délégation française continue à assurer ses collègues qu'elle est prête à faire toutes les concessions possibles afin de maintenir l'harmonie. Les Français feront de nouveau remarquer qu'ils s'attendent à ce qu'on leur accorde certaines garanties. On exige pour la France une place convenable parmi les puissances navales, si l'on veut rendre acceptable et durable l'accord qu'on pourrait conclure.

Les autres délégations désirent que les aspirations françaises soient exposées entièrement et franchement dès le début, de sorte qu'elles puissent être étudiées, à la lumière d'une parfaite entente.

On a refusé de donner des détails sur les sujets discutés à un dîner auquel assistaient les chefs des délégations anglaise, américaine et française. Etaient présents le premier ministre MacDonald, le secrétaire des Affaires étrangères, Henderson, le secrétaire d'Etat américain Stimson, D. Morrow, de la délégation américaine, le premier ministre Tardieu et le ministre des Affaires étrangères, Briand, de France. La réunion se prolongea tard dans la nuit. Les hommes qui y prirent part déclarèrent simplement qu'ils avaient passé une agréable soirée à discuter les problèmes en général.

Il paraît qu'aujourd'hui une longue conversation devait avoir lieu entre Tardieu et Grandi, ministre des Affaires étrangères d'Italie, n'a pas été tout avancé les choses relativement à un accord entre la France et l'Italie au sujet de la parité navale.

Dans les méthodes de procédure, la conférence diffère grandement de celle de Washington en 1922, et aussi de la réunion plus récente de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et du Japon, à Genève. Le désir de Londres est de faire d'abord le travail du domaine diplomatique avant d'aborder les détails de la réduction navale et d'écarter les décisions des chefs des délégations avant celles des comités et des experts.

Faisant allusion à la France, les délégués ont exprimé l'espoir d'éclaircir autant que possible les détails politiques de la situation avant de s'engager dans le problème naval. L'aspiration de la France vers un empire colonial plus uni, son espoir que tout résultat final de la conférence serait attaché au travail du désarmement de la Société des Nations, son désir d'une entente de sécurité par rapport aux régions méditerranéennes, tout cela fut regardé dans les cercles de la conférence comme du domaine de la politique et non d'une conférence navale.

Si l'entente se fait sur ces questions, l'équilibre des forces navales suivrait avec beaucoup de facilité.

Il en est de même de l'Italie qui désire la parité avec la France. C'est là une question que les autres nations aimeraient voir se régler entre les deux pays concernés seulement, après quoi on discuterait les "Naval Standards." Néanmoins toutes les délégations sont intéressées à la bonne marche de la conférence.

Le désir du Japon d'un tonnage supérieur à celui qui lui fut accordé à la conférence de Washington est aussi amicalement [illegible] l'atmosphère.

La question sera prise à l'étude plus tard, et les chefs japonais renouvellent le témoignage de leur esprit de conciliation: voilà deux faits qui font espérer une solution satisfaisante.

Les détails actuels de la parité anglo-américaine ont été parfaitement été mis hors de la question, lors de l'ouverture de la conférence, mais personne ne s'attend à voir cette question réglée définitivement sans ample discussion.

Les suggestions, concernant les réductions des navires de guerre ont mis quelque malaise la veille de la conférence, semblent porté attention aux possibilités de négociations de parité surtout au sujet des croiseurs.

L'effort actuel semble amener les autres puissances à une sorte d'entente sur ce que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont déjà réglé. Les autres questions sont reléguées aux réunions subséquentes de la conférence.

Pour enrayer le chômage

Winnipeg. — On a demandé à autorités de plusieurs départements du gouvernement de coopérer en autant de facteurs possibles avec les municipalités et les provinces, afin de remédier à la situation du chômage, par l'intermédiaire d'agences qui sont en mesure de donner de l'emploi. La chose a été révélée dans un télégramme reçu par James Grant, président de l'Association manitobaine des Soldats de retour sans travail. La communication vient de Harry Baldwin, secrétaire du premier ministre Mackenzie King. Le télégramme est une réponse à un autre télégramme envoyé par M. Grant au premier ministre pour lui demander des secours immédiats pour les soldats de retour sans travail. Les départements dont on demande l'assistance sont ceux des travaux publics, des chemins de fer et des canaux.

Les autorités fédérales n'ont pas fait de déclaration officielle, mais on croit ici que le gouvernement d'Ottawa a l'intention d'entreprendre des travaux de construction dans différents centres pour venir en aide aux sans travail.

Les Etats-Unis et le pacte Kellogg-Briand

OU LE MEMORANDUM FRANCAIS A RAISON DE SE DEFIER

Le secrétaire d'état américain, M. Stimson, a déclaré qu'il a été entièrement un récent livre blanc anglais sur les obligations des puissances appartenant à la S. D. N. Il a ajouté que, contrairement aux déclarations publiées par la presse américaine et étrangère à ce sujet, ce livre n'implique aucunement pour les Etats-Unis qu'il ne pourrait y avoir des neutres dans les guerres futures.

"L'argument du gouvernement anglais, a-t-il dit, à savoir qu'il ne peut être question des droits des neutres entre membres de la S. D. N. puisqu'il ne peut y avoir des neutres parmi eux, ne s'applique pas aux Etats-Unis en tant que signataires du pacte Kellogg. Ce traité, en effet, n'est pas accompagné d'un pacte analogue à celui de la S. D. N. qui prévoyait une action militaire commune des signataires contre l'agresseur."

On voit que la doctrine américaine sur la valeur pratique du pacte de Paris n'a pas changé. Ce traité reste un bel idéal qui, en certains cas, peut provoquer des réalisations pacificatrices. Mais il perd toute sa portée du fait qu'en cas de guerre des autres, comme les Etats-Unis se désintéressent de ses conséquences, proclament leur droit de rester neutres et réclament pour eux le droit, en définitive, d'agir pour ou contre l'agresseur, ou de s'abstenir complètement suivant leur bon plaisir. C'est leur donner la possibilité de livrer partie matériellement d'un conflit où pourrait elles seraient moralement engagées.

Le mémorandum français avait donc pleinement raison en refusant de prendre comme seule base du programme de la conférence navale le pacte de Paris, puisqu'on ne peut pas dire qu'il suffise dans son état actuel.

vingt mars, arrêté et mis comme apprentis forçaires pour contrats d'un an.

— 0 —

La lutte contre le bruit

Budapest. — A Budapest aussi on se plaint du bruit.

Les protestations du public contre le tapage infernal dans les rues de la capitale ont incité les autorités à prendre des mesures. Selon le projet élaboré, les conducteurs de tramways, d'autos et de motos ne devront pas se servir d'appareils de signalisation acoustique au centre de la ville, sauf en cas de danger. Les travaux sur les voies de tramways devront être faits de jour. Dans le voisinage des rues étroites, des hôpitaux et des écoles, les véhicules doivent ralentir l'allure de manière à ne pas avoir besoin de se servir de signaux bruyants. Les réclames accompagnées de bruit, doivent être spécialement autorisées par la police. Il est défendu de jouer des instruments à vent dans le centre de la ville. Dans les appartements, défense de chanter, de faire de la musique ou d'employer le haut-parleur pour le radio lorsque les fenêtres sont ouvertes. De dix heures du soir à huit heures du matin, cette défense subsiste même avec les fenêtres fermées. Les voisins des logements privés ne doivent pas troubler le repos des voisins après dix heures du soir. Les chiens, volailles et perroquets ne peuvent être tolérés à domicile qu'avec le consentement du propriétaire et des voisins. Le projet prévoit une amende allant jusqu'à [illegible] pengo pour toute contravention.

Ce n'est [illegible] qu'en [illegible] [illegible] prise par l'arrêté [illegible] le [illegible] février 1930.

Les gens avertis de 1881

En 1881, un journal de New York publiait le fait-divers suivant: "Un homme d'environ 46 ans d'âge, se nommant Joshua Coppersmith, a été mis sous arrêt pour avoir cherché à extorquer des fonds parmi les gens ignorants et superstitieux, en exposant les détails d'une invention qui, disait-il, permettrait de faire voyager la voix humaine à distance par un fil métallique de telle sorte que ceux qui sont à l'autre bout du fil pourront l'entendre. Il appelle l'instrument un téléphone. Les gens avertis savent qu'il est impossible de transmettre la voix humaine sur des fils, et que, même si la chose était possible, cela ne serait d'aucune valeur pratique."

M. Jean Knight

Le toast que prononça l'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, dans le Québec, à la fin d'une réception, tenue au Château Frontenac, en l'honneur de M. Jean Knight, est un hommage délicat à son représentant au Canada.

Rappelant le rôle civilisateur de la France, à travers le passé et le présent, M. le ministre de la Voirie évoque les œuvres indestructibles et colossales, auxquelles l'âme française imprima son caractère intellectuel et moral. L'honorable M. Perrault rappela, comme exemple de cette vitalité civilisatrice le Canada français.

"Sur le continent américain, dit-il avec M. Gabriel Hanotaux, ces mêmes volontés héroïques se développèrent sous le souffle chaleureux du génie français. Au Canada 60,000 Français sont restés; ils se créent à l'avertissement des mœurs; avec un des fils [illegible] leur fidèle, sérieuse conserve leur indépendance, et, à l'heure actuelle trois millions de Canadiens, continuent à parler français, à vivre selon la tradition française, à se développer, en toute loyauté britannique, ce qui fait du Dominion une élite à régulateur de la politique internationale de l'Empire."

Se tournant vers le ministre de la France, il continue: "Bien loin hommage aux représentants que la France envoya parmi nous. Leur entraînement diplomatique, leurs connaissances des hommes et des exigences politiques, leur tact, leur esprit, leur permirent de conserver d'étroites relations entre Canadiens français et Français, de France."

Depuis son arrivée au pays, M. Jean Knight se montre le digne successeur de ces représentants. Par son entremise, nous espérons voir nos relations d'ordre diplomatique avec la France grandir, cependant que notre contact avec ce qui représente dans notre ancienne mère patrie, l'essence de la vieille tradition française, nous apportera un concours de plus en plus précieux.

Puits de pétrole

Calgary, Alta. — Plus de 200 puits de pétrole ont été ou seront creusés, bientôt dans l'Alberta. Il en sera creusé 30 autres au printemps.

Immigration anglaise

Le gouvernement de la Saskatchewan, par son département de Chemins de fer, Travail et Industrie, a complété des arrangements avec les autorités fédérales et britanniques, d'après lesquels 100 garçons anglais seront disponibles du

Voilà un texte qui ne manque pas d'intérêt!

Les gens avertis de 1881 auraient l'occasion de se raviser s'ils vivaient dans notre temps.

Aujourd'hui, l'humanité a non seulement le téléphone, mais aussi le radio qui est un autre instrument qui fait voyager la voix humaine bien plus sur des fils mais dans l'air.

Et voici que sur les fils métalliques et même sans leur secours, on fait voyager les images! Mais on n'ose plus envoyer en prison ceux qui se permettent d'inventer les instruments...

Autres temps, autres mœurs!

Soixante mariages à Venise

Venise, Italie. — Soixante mariages ont été bénis à Venise, à peu près en même temps que celui du prince Humbert et de la princesse Marie-José, à Rome.

PLUS D'ECZEMA

"Les démangeaisons cessent, en un instant. Avant l'eczéma disparut, [illegible] une application de 'Seaforth-Salve' entièrement démangeaisons et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Paris. 'Seaforth-Salve' fait [illegible] [illegible] [illegible]

Charbon Rose Deer Lump

Criblé deux fois
$10.00

Charbon Mountain Hard Stove l'Idéal pour le poêle de cuisine
$10.00

Charbon Sun Blast Lump
$7.50

Matériaux et Bois de Construction

PRINCE ALBERT LUMBER COMPANY, LIMITED
Téléphone 2221
PRINCE-ALBERT, SASK.

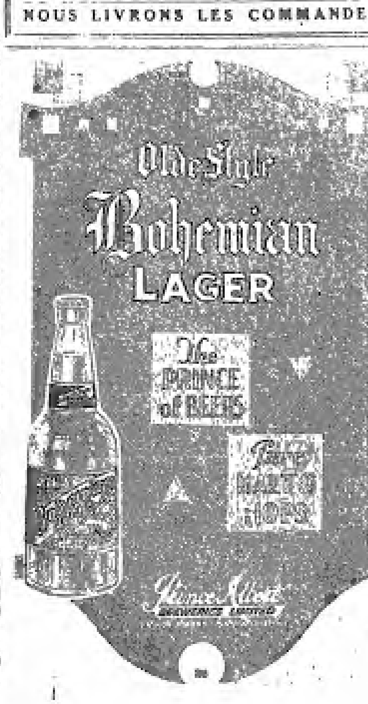
NORTHERN HARDWARE LTD.

Téléphone 2516 (Baker Block) 10ième rue Ouest
PRINCE-ALBERT, SASK.

Venez visiter notre nouveau magasin, ça nous fera plaisir.

Nous avons un assortiment très complet de la meilleure Quincaillerie que puisse acheter l'argent; et cependant nos prix ne sont pas plus élevés que l'on vous demanderait ailleurs pour de la mauvaise marchandise.

NOUS LIVRONS LES COMMANDES



PAGE ECOLIERE

Supplément du "Patriote de l'Ouest"

Volume 1 — mercredi, le 29 janvier 1930 — No 3

Le discours de Roch Pinard à Washington

LE CANADA PARMI LES NATIONS

A la demande de M. l'abbé Marinet, curé de Radville, un apôtre du "Patriote" et un ami sincère de la jeunesse canadienne-française, nous sommes heureux de reproduire dans la "Page écolière" le discours de M. Roch Pinard, élève du collège de Joliette, qui a remporté le premier prix au concours international d'éloquence tenu à Washington, l'automne dernier.

Le Canada est parvenu à une brillante époque de son histoire; il s'est fait peuple libre, il a conquis ses droits à la vie internationale. Désormais, le Canadien verra sa patrie prendre une part active aux affaires du monde. Ne doit-il pas se sentir le coeur rempli d'enthousiasme en quittant la vie passive des colonies pour entrer dans la vie indépendante des nations? Ne doit-il pas regarder l'avenir avec espoir, en voyant son peuple, muni des qualités de deux races solides et fières, faire sa trouée parmi les puissances? L'homme se sent heureux quand, à l'âge de vingt ans, il se soustrait à la tutelle de ses maîtres, pour se lancer seul, par ses propres forces, dans la société. Plus profonde encore doit être sa joie, quand c'est tout un peuple qui parvient à sa majorité.

Pour vous faire comprendre l'évolution de notre pays et son caractère actuel, qu'il me soit permis de vous exposer sa double situation, au point de vue politique et au point de vue ethnique, et de vous signaler les avantages fabuleux qui en ressortent pour sa coopération à la prospérité du monde.

Deux pays se sont partagé la direction de notre vie coloniale: la France et l'Angleterre. Le premier nous a donné nos fondateurs et des colonisateurs. Le second fit notre conquête. Il y aura bientôt deux siècles et [illegible] imposa son autorité, tout en nous permettant de faire valoir nos compétences et par là gagner notre liberté.

En effet, qu'allons-nous après la guerre, qui changea notre allégeance? Nous n'étions qu'une simple colonie en tout soumise à sa métropole, tout à fait impuissante à réaliser son avenir national. Non, cela ne pouvait durer toujours. Nos aïeux protestèrent avec force, combattirent sans relâche, — mais toujours avec une parfaite loyauté — pour l'affranchissement de notre pays, et conquirent enfin le droit de se gouverner eux-mêmes. Alors l'Angleterre comprit que le Canada pouvait se suffire. Après plusieurs concessions partielles, elle nous accorda une forme convenable de gouvernement, en approuvant celle qu'adoptèrent nos hommes politiques. Ne convient-il pas de vouer une grande reconnaissance à cette seconde mère-patrie qui a su nous connaître et nous diriger avec intelligence et justice, tout en gardant la meilleure part de notre gratitude à la douce France qui nous a donné le jour?

Le travail constant de nos hommes d'Etat, Cartier et MacDonald, nous obtint la Confédération, acheminement certain vers notre indépendance. L'Angleterre mit le sceau de son entière approbation à ce système qui groupe les provinces, ayant chacune un gouvernement particulier, sous un gouvernement fédéral. Puis, les conférences impériales reconnurent le code des libertés que nous revendiquions, et la dernière proclama clairement la complète autonomie du Canada. Nous constituons maintenant une nation, libre, subordonnée à aucune autre, et faisant partie du Commonwealth, sorte de communauté de peuples égaux entre eux, qui travaillent chacun pour leurs propres intérêts en se prêtant une mutuelle assistance.



L'idée de Cartier et de MacDonald ne fut-elle pas un coup de génie? La Confédération, dont le Canada fêtait avec tant de joie le soixantenaire il y a deux ans, est un mode de gouvernement, une charte, qui donne à notre pays une pleine satisfaction: elle répond aux exigences différentes d'un peuple bilingue en fournissant à chaque race la facilité de se développer selon son caractère particulier: elle permet à chaque groupe religieux de vivre selon ses aspirations, tout en assurant la collaboration de tous au bien général de la patrie. Ne devons-nous pas à l'organisation fédérale la liberté dans l'unité, la paix et la concorde, malgré les divergences d'idéal chez nos populations?

Le peuple canadien a une composition ethnique spéciale. Deux génies remarquables s'y trouvent en présence: le génie latin et le génie proprement commercial et pratique. Le génie latin, au contraire, est littéraire et philosophe. C'est lui des Canadiens français. C'est celui qui nous unit encore intimement avec la France, non plus par un lien politique, mais par un lien intellectuel et moral. Quels profits doivent procurer à notre pays ces deux génies si différents! Longtemps, une lutte de races, inutile autant que malheureuse, troubla la paix nationale et retarda notre prospérité. Heureusement cette rivalité de peuples paraît vouloir s'éteindre. L'accord ou le conseil sans peine, sera un nouveau gage de développement.

...ter et le génie pratique des Anglais s'allie au génie intellectuel des Français. Ils feront ensemble de la nation canadienne une nation originale et complète.

A l'extérieur, la situation ethnique du Canada lui assure les alliances très utiles de plusieurs pays. L'Angleterre et les Etats-Unis sont forts et puissants dans la vie commerciale: ils nous seront une aide précieuse pour notre propre avancement dans les affaires; car, notre pays possède d'immenses ressources qui attendent l'exploitation. La France, malgré ses épreuves passées, exerce toujours un grand prestige intellectuel sur le monde. Unis à ces peuples, nous participerons donc à leur influence.

Nous parlons deux langues aujourd'hui très répandues: la langue anglaise est la langue du commerce, la langue française est la langue de la diplomatie, et c'est elle qui nous assure des rapports plus intimes avec les grandes nations qui discutent les problèmes internationaux. Ne devons-nous pas à ces prérogatives de langue l'élection de l'un des nôtres à la présidence de la Société des Nations? Vous voyez comment la situation du Canada lui procure l'avantage de devenir le trait-d'union entre le Nouveau-Monde et les pays européens.

Voilà, mesdames et messieurs, ce que nous sommes; voilà ce que nous a valu le travail des générations passées. Que dire de l'histoire d'un peuple, jeune et vigoureux, descendant de deux nations glorieuses et qui combattit sans jamais fléchir pour sa liberté et ses droits? Que dire d'une pléiade d'hommes politiques, d'orateurs, de journalistes, de soldats qui, d'une petite colonie, ont fait une grande nation? Que dire de l'histoire de deux races, différentes de langue, de caractère et de foi, qui s'unissent d'intelligence et d'efforts pour la cause commune: la grandeur de leur pays? Il faut dire que cette histoire est belle, qu'elle est sublime: c'est plus qu'une histoire, c'est une épopée; c'est la nôtre, Canadiens. C'est le patrimoine que nous ont légué nos aïeux, c'est le fruit de leurs travaux, de leurs luttes, de leur héroïsme: c'est le don de leur coeur; en un mot, c'est leur part. A nous, maintenant de faire la nôtre.

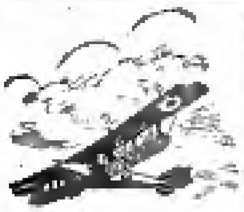
Le devoir qui incombe aujourd'hui à toutes les populations est de coopérer à l'union comme à l'accord mondial. La dernière guerre, effroyable et meurtrière, s'il en fut jamais, a donné à tous les hommes une soif nouvelle de tranquillité et de conciliation. Il faut tous marcher vers la réalisation de la paix internationale. Quelle page magnifique peut s'ajouter à l'histoire de tous les peuples! Quel don sacré d'amour mutuel ne pourrions-nous pas léguer à nos descendants? Qu'il me soit permis d'offrir, au nom de ma chère patrie, une collaboration, peut-être encore faible, mais sincère et généreuse. Qu'il me soit permis de tendre aux fils des autres pays, une main amie, une main fraternelle. A nous, dans un même élan d'amitié et d'enthousiasme, à nous, les jeunes, ceux qui ont vingt ans, nous qu'on appelle l'espoir de demain, de relever, de soutenir la flamme qu'ont portée nos ancêtres pour la transmettre, encore plus ardente et plus rayonnante aux générations futures, comme un gage de prospérité et de bonheur. C'est le voeu que j'apporte du Canada à toutes les nations.

La Vie de Jésus racontée aux Enfants

JESUS FAIT DES MIRACLES

O puissance, ô bonté
Du Sauveur incarné!
Devant lui maladie,
Mort, éléments, tout plie.

(Suite à la page 2.)



Petite Poste

Yvonne Lacerte, couvent de Gravelbourg. — Les bons souhaits de ma chère Yvonne ont été bien appréciés. Je vous remercie. Votre chambre sera coquette avec la belle image-prime placée en lumière. Je vous demanderais un Ave quotidien à votre prière du soir pour que le doux Jésus bénisse et protège d'une manière spéciale la nombreuse famille de Tante Présentine.

* * *

Guy Girardin, Meyronne. — Je ne saurais avouer, mon cher petit Guy, où "Santa Claus" a assisté à la messe de minuit. À sa place, je serais allé à la jolie église de Meyronne et, à la sortie de la messe, j'aurais frappé à la porte de papa Girardin, après lui avoir serré la main, j'aurais rempli les deux grands bas d'un certain charmant garçon de mes [illegible]. Qu'en dites-vous, mon petit ami?

* * *

Violette Boyer, Zenon-Park. — J'espère que la belle fête de Noël a comblé les vœux de chère Violette aussi. Ses souhaits de santé à mon endroit m'ont fort touchée. En retour je prie qu'elle devienne sage, pieuse et bonne comme sa [illegible] maîtresse que j'ai eu le bonheur d'avoir pour élève pendant deux belles années.

* * *

Doris Thibault, Zenon-Park. — Les charmantes missives de Zenon-Park me font toujours plaisir et je constate de mois en mois un réel progrès dans vos lettres, vos compositions. Mes félicitations. Continuez, mon cher, et avant longtemps un beau prix couronnera vos efforts.

* * *

Antoine Fortier, Zenon-Park. — Votre petite lettre m'a intéressée. Merci pour vos souhaits de nouvel an. Votre esprit de bonnes notes est légitime et le succès sait de pair. [illegible] Bon courage, ma chère petite amie. Tante Présentine vous aime toujours.

* * *

Irène Fortier, Zenon-Park. — Vous êtes tous de notre côté de [illegible] composition. J'en suis bien aise; vous plus vous dépasserez [illegible] pour nous. Excellez toujours, ainsi que votre petit sœur en [illegible] directe avec les devoirs de classe, et le Noël de la crèche sera marqué au livre de vie en beau [illegible] pour vous. C'est le vœu de votre vieille Tante Présentine.

* * *

Charles Fortier, Zenon-Park. — La reconnaissance de bonne Claire m'est allée droit au cœur. Je vous félicite de cultiver cette rare plante, la gratitude. La délicatesse de vos vœux me fait du bien. Je vous remercie, chère enfant. Soyez assurée que Tante Présentine vous mènera d'une manière spéciale à notre doux Jésus de la crèche.

* * *

Lucienne Paradis, couvent de Gravelbourg. — Lucienne montre son bon cœur en désirant soulager sa petite maman durant les vacances. J'espère que sa voix s'est réalisé et que la douce maman Paradis est complètement remise de sa fatigue. La *Page Écolière* vous sourit, tout même; écrivez-moi bien, les mots et la belle littérature de Gravelbourg continueront à faire bonne figure dans les colonnes du supplément.

* * *

Marcel Lafrenière, école Juneault, Gravelbourg. — Je remercie mon cher Marcel pour ses vœux. À mon tour, je lui souhaite une bonne et heureuse année pour 1930.

* * *

Les élèves du couvent, Willow-Bunch. — Mes chères nièces de Willow-Bunch sont trop éloquentes à mon sujet. Pauvre Tante Présentine ne mérite pas toutes ces belles choses cependant, je les accepte, car je sais que vos bons sentiments doivent de cœurs reconnaissants. En retour, mes chères enfants, je vous souhaite, ainsi qu'à vos dévouées maîtresses, toutes les joies de la crèche et, comme disent les anciens québécquois, "je vous la souhaite bonne et heureuse et le paradis à la fin de vos jours."

* * *

Cécile Lacasse, Gravelbourg. — Merci, ma mignonne Cécile, pour le contenu de votre gracieuse lettre, que le cher petit Jésus de la crèche soit mon interprète auprès de vous et vous murmure à l'oreille les bons vœux que Tante Présentine a déposés à ses pieds.

* * *

Élise Beauchesne, Gravelbourg. — Élise trouve que l'année 1929 est passée presque inaperçue, à mesure que le fardeau des ans s'en vient aux épaules, le temps semble un éclair. Vous en ferez la triste expérience, ma chère, dans un avenir qui vous paraît aujourd'hui éloigné. Je vie m'émerveille parmi les [illegible] les chefs-d'œuvre de mes nièces et de mes neveux. Le *Coin du* [illegible] toujours son enfant intéressant, quand même il se sentirait que [illegible].

* * *

Vera Adams, Gravelbourg. — Ma petite nièce anglaise Vera a raison d'être fière de ses belles notes françaises. Bravo! Si tous les petits Anglais de la Saskatchewan étaient aussi intelligents que vous, le pauvre premier ministre d'Éducation verrait vite la déroute de son plan de la prochaine session.

* * *

Hector Léger, Gravelbourg. — Ton, ma chère, votre envoi est arrivé un peu en retard. Je vous ai lue cependant avec joie et intérêt. La température est froide, me direz-vous. Heureusement que le cœur de votre vieille Tante ne suit pas le thermomètre; sa chaleur interne marque toujours un climat idéal, lorsqu'il s'agit de ses neveux et de ses nièces.

* * *

Lilianne Beauchesne, Gravelbourg. — Votre persévérance est récompensée de succès, ma chère. Voilà deux fois que vous [illegible] vez, me dites-vous, sans obtenir de réponse. Aujourd'hui je veux vous assurer de ma grande affection pour vous et je vous prends qu'en 1930 Tante Présentine n'oubliera pas sa petite Lilianne.

* * *

Cécile Chenier, Gravelbourg. — Les doux souhaits de ma Cécile bien-aimée m'ont fait un vrai plaisir. À mon tour je lui laisse toute une [illegible] de gracieux espoirs pour l'an nouveau.

* * *

Bernard Beauchesne, Gravelbourg. — Un merci très cordial, mon cher, pour vos vœux. Que l'année 1930 réalise vos plus doux espoirs.

* * *

Armand Robinson, Wolseley. — J'aurais voulu entendre ton harmonica. Sa mélodie n'est aussi mélodieuse que sa plume est élégante. Le doux Jésus de la crèche a du ravir [illegible] pendant le cantique. Vous priez votre maîtresse et vous avez raison. Tantes vous ne pourrez jamais leur faire connaître ces bonnes âmes qui se dévouent pour vous dans ces [illegible] lointaines.

* * *

Aimé Gérin Thérrien. — [illegible] votre joli [illegible] Accepte tous ses vœux et je les dépose aux pieds de Jésus en chef petit enfant [illegible] Sainte et la tendre petite sœur [illegible]

* * *

Bernadette Cailloux, Vanguard. — Pendant la belle retraite prêchée par le R. P. Arbault, ma petite Bernadette a dû réaliser beaucoup tout sur les bons "5". Quelle envie accomplie, maintenant! Je lui souhaite de prendre par tout le solide à l'aube de 1930 et de la garder fidèlement. Pour la douce petite Sainte de Lisieux, dans vos difficultés, elle sait tout aplanir.

* * *

Antoinette Cailloux, Vanguard. — Je vois que ma nièce Antoinette goûte les choses spirituelles, c'est bon signe. Qui sait si un jour vous ne serez pas appelée à suivre l'Agneau sans tache dans le cortège des vierges. Priez à cette intention. Le monde est si pervers, le cher bon Dieu a besoin d'âmes réparatrices.

* * *

Lianne Robinson, Wolseley. — Le mystère du mois dernier s'explique difficilement, un plaisir l'explication s'éclaircit quant à la question. Nous croyons aux mystères de la religion, parce que nous avons foi en Dieu, et vous acceptez mes excuses, parce que vous avez confiance en Tante Présentine. La liste des compositions avec notes ont été expédiées à l'imprimerie au complet, mais par quelque erreur [illegible] n'ont point été publiées. Voilà pourquoi les listes ne s'accordent pas. Je vous enverrai par malle un petit dédommagement. Bonne année à vous, à vos compagnes que j'aime, à vos dignes mères.

* * *

Aurèle Blais, Lebret. — Votre année sera certes heureuse, puisque vous l'accueillez dans de si beaux sentiments. Mes félicitations! La vie de toute bonne ouvrière peut se résumer en trois mots: prier, étudier, obéir. Je vous donne ce mot d'ordre pour 1930. Puisse-t-il vous apporter à vous, à vos maîtresses, à vos compagnes tout le bonheur que je vous souhaite.

* * *

Isabelle Beauvanier, Gravelbourg. — Vous avez raison, ma chère, prenez le premier rameau et arrivez à temps. Votre désir, le mien dernier. Mais la mienne, car j'aime à lire dans les cœurs de ma nombreuse famille sur la *Page écolière*, et lorsque quelques noms manquent, il me semble que la page n'est pas aussi belle que la précédente. Bonne année à vous et à vos chers parents. Que 1930 réalise vos plus doux espoirs.

* * *

Jeanne Chenard, école Juneault, Gravelbourg. — Vos vacances ont été belles, gaies et reposantes. J'en suis à la source. Maintenant, vite à l'étude pour préparer de beaux examens!

* * *

Marie-Louise Robert, couvent de Gravelbourg. — Vous êtes, ma chère, est toujours pour moi un bonheur nouveau. Merci. Vous avez raison d'être satisfaite de vos notes pour Jean d'esprit. Pour récompenser votre persévérante recherche de mots derniers, je vous donne ici même la réponse à la première charade d'aujourd'hui. Ne le dites à personne. Une préposition, un, Sous préposition, vers; Sous, en, vers.

* * *

Violette Doucette, École publique, Gravelbourg. — Je félicite très sincèrement tous les membres de ma grande famille, je puis dire que mon cœur se fait plus maternel pour les chers enfants qui n'ont plus de mère. La chère disparue veille sur vous du haut du ciel, consolez et agissez toujours de façon à lui faire plaisir.

* * *

Irène Girard, Gravelbourg. — La bonne [illegible] de ma chère Irène mérite une mention honorable. Votre bon esprit sera couronné de succès. Dans 1930 comptera une [illegible] de plus. Tante Présentine s'en réjouit.

* * *

Belle Rancier, Gravelbourg. — Vos ferventes prières à mon endroit sont la plus reconnaissante des [illegible]. Aussi soyez assurée, ma chère Belle, que mon cœur et mon temps seront aux parents et nièces de la Saskatchewan tant que le bon Dieu me laissera dans ce beau pays de l'Ouest.

* * *

Antoine Gauthier, Gravelbourg. — Merci, chère enfant, pour votre bon mot. Tante Présentine lit avec émotion les vœux et la reconnaissance de ses chères nièces et de ses bons neveux.

* * *

Laurent Beaulieu, Gravelbourg. — J'aime à croire que la montre si désirée est arrivée à destination, la nuit de Noël et que Laurent l'a trouvé plus en retard. Que 1930

Charade

Mon premier est une préposition
Mon second est une préposition
Mon tout est une préposition

x x x

Pour vu les [illegible] prend mon premier
Plus d'un jeune qui croit être mon dernier
[illegible] tout son âme au fond de mon entier

x x x

Mon premier est [illegible]
Mon [illegible] est toujours [illegible]
Et mon tout le sera [illegible]

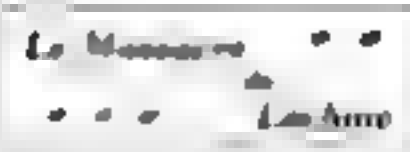
MOTS CARRÉS

Ce que précède le prénom
[illegible] la capitale
De l'eau jusqu'à l'horizon

x x x

On me voit tous les jours sur la table
On me dit tous les jours au téléphone
Le matin me conduisant au bain [illegible]
Sois tout pas de musique

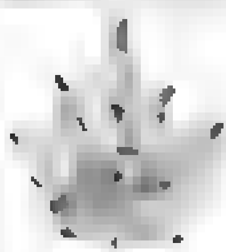




Nos Écrivains en Herbe



Compositions Primées



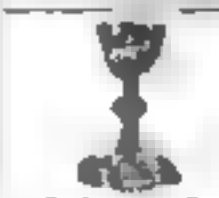
Nos Ecrivains

Canada mon Amour



La fête nationale





Le jour de Noel à St-Michel de Duck Lake

Le savetier et le financier

L'Histoire d'une Mère

[illegible] mère était assise au chevet [illegible] son petit enfant: elle était bien [illegible] car elle craignait de le perdre. Il [était d'une] pâleur extrême, il avait [fermé] ses petits yeux, et on entendait à peine sa respiration, entrecoupée par moments de gros soupirs. La pauvre mère le regardait, [le cœur] de plus en plus serré.

Soudain, on frappa à la porte; [c'ét]ait un vieillard enveloppé dans [une] couverture de voyage bien [chau]de dont il devait avoir grand [besoin], car l'hiver était glacial; au [dehors] tout était recouvert de neige et de glace.

La mère s'aperçut que le vieillard tremblait de froid et, profitant [d'un] instant où l'enfant s'était endormi, elle alla lui chauffer un peu [de bière]. Le vieillard cependant berçait le petit. Puis elle revint s'asseoir, regarda l'enfant malade qui [respirait] péniblement et souleva sa [petite] main.

— N'est-ce pas que je le garderai? dit-elle. Le bon Dieu ne voudra pas me le prendre!

Le vieillard, qui n'était autre que [la Mort] elle-même, répondit par un [sim]ple signe de tête qui pouvait [aussi] bien dire oui que non. La [mère] baissa les yeux et des larmes [coulèrent] le long de ses joues; sa [tête] s'alourdit. Ile trois et de trois [nuits] elle n'avait fermé l'œil. Elle [s'as]soupit un instant, puis se réveilla en sursaut, toute tremblante. "Qu'y a-t-il?" s'écria-t-elle, [en] regardant de tous côtés. Hélas! [le vie]illard avait disparu en emportant son petit enfant.

[Déso]lée, la pauvre mère courut [hors] de la maison appelant son enfant.

[Dans] la neige était assise une [femme] aux longs vêtements noirs, [qui] lui dit:

— [La Mort] est entrée dans la [maison], je l'ai vue emporter ton [enfant]; elle va plus vite que le vent [et ne] rapporte jamais ce qu'elle a [pris].

— [Dites-moi] seulement par où elle [est partie] et je saurai bien la rejoindre!

— [Je le sais], dit la femme aux vêtements noirs, mais si tu veux que [je te l'indique], chante-moi d'abord toutes les chansons que tu as chantées à ton enfant; je les [aime] et je les avais aussi entendues, car je suis [la Nuit].

— Je te les chanterai toutes, toutes, dit la mère, mais plus tard; je dois courir pour rejoindre le [voleur] et de retrouver mon enfant.

[Mais] la Nuit resta muette et immobile. Alors la mère, se tordant les mains, chanta et pleura; et nombreuses étaient ses chansons, [mais] plus nombreuses encore étaient ses larmes. La Nuit lui dit enfin:

— [Va] à droite, par la forêt [noire] de sapins; j'y ai vu entrer [la Mort] avec ton petit enfant.

[Arrivée] au fond de la forêt, les chemins se croisaient, et la mère ne [savait] plus de quel côté se diriger; il [y avait] là un buisson d'épines sans [feuilles] ni fleurs; on était au cœur [de l']hiver et les glaçons pendaient aux branches.

— N'as-tu pas vu passer la Mort [avec] mon petit enfant?

— Oui, répondit le buisson, mais [je ne] te dirai par où elle est partie que [si tu] me réchauffes d'abord sur [ton] cœur, car je grelotte et meurs [de froid].

La pauvre femme serra le buisson tellement sur sa poitrine pour le réchauffer, si fortement que les épines lui entrèrent dans la chair; son sang coula à grosses gouttes; et le buisson se couvrit de jeunes feuilles et fleurit dans la froide nuit d'hiver, tant était brûlant le cœur d'une mère affligée.

Elle arriva au bord d'un grand lac sur lequel il n'y avait ni bateau ni barque; le lac n'était pas assez pris pour la porter, et l'eau était trop profonde pour qu'on pût penser à gué. Et pourtant, il fallait passer à tout prix pour retrouver son enfant. Elle se mit à genoux pour boire toute l'eau du lac quoique ce fût là chose impossible.

— Tu n'en viendras à bout, dit le lac, tâchons plutôt de nous entendre. J'aime passionnément les perles et tes yeux sont les plus belles que j'aie jamais vues; pleure-les dans mon sein et je te porterai jusqu'à la grande serre où la Mort demeure et où elle cultive des fleurs dont chacune représente une vie humaine!

— Que ne donnerais-je pas pour arriver jusqu'à mon enfant, dit la mère, et elle pleura tant que ses yeux tombèrent au fond du lac, où ils se changèrent en deux perles fines. Alors le lac la souleva et la déposa sur la rive opposée devant une étrange serre, de plusieurs lieues de large.

— Où trouverai-je la Mort qui a emporté mon petit enfant? dit-elle.

— Le maître n'est pas encore rentré, répondit la vieille femme [qui surveillait la grande serre, mais] toi, comment as-tu fait pour arriver jusqu'ici? Qui t'a aidée?

— Le bon Dieu, répondit-elle. Aie pitié de moi comme lui-même a eu pitié et dis-moi où je trouverai mon enfant!

— Je ne le connais pas, dit la femme, et toi, tu n'y vois pas! Bien des fleurs se sont fanées cette nuit. La Mort viendra bientôt les transplanter. Peut-être reconnaîtras-tu celui de ton enfant. Mais que me donneras-tu pour te dire ce qu'il te reste à faire?

— Je n'ai rien à te donner, dit la mère désolée, mais si tu veux, j'irai pour toi jusqu'au bout du monde!

— Je n'ai rien à y faire, dit la vieille, donne-moi plutôt tes longs cheveux noirs. Tu sais toi-même comme ils sont beaux, et j'aurais plaisir à les avoir. En échange, je te donnerai mes cheveux blancs!

— De grand cœur, dit la mère, si c'est là tout ce que tu demandes.

Et elle donna sa belle chevelure noire en échange des cheveux blancs de la vieille.

Toutes deux alors, entrèrent dans la grande serre de la Mort, où les fleurs et les arbres poussaient dans un singulier pêle-mêle; il y avait de frêles jacinthes sous des cloches de verre, à côté de vigoureuses et robustes pivoines; de superbes palmiers, des chênes et des platanes ombrageaient de modestes touffes de thym fleuri; chaque arbre et chaque fleur représentait une vie humaine et portait le nom d'un homme encore vivant. La pauvre mère se pencha sur les plus petites plantes et, dans chacune d'elles, elle entendit battre un cœur humain; enfin entre des milliers, elle reconnut celui de son enfant.

— Le voilà, c'est lui, s'écria-t-elle en étendant la main vers un petit crocus bleu, qui penchait malade sur sa tige.

— Ne touche pas à cette fleur, dit la vieille; reste ici et tout à l'heure, lorsque la Mort viendra, menace-la, si elle veut toucher à la plante, d'arracher toutes les autres. Elle aura peur, car elle en est responsable devant Dieu; nulle plante ne doit être arrachée sans sa permission.

Tout à coup, un vent glacial souffla dans la serre, et la mère, bien qu'aveugle, sentit que la Mort approchait.

— Comment as-tu pu trouver le chemin, dit la Mort, et arriver avant moi?

— Je suis mère, répondit-elle.

La Mort étendit ses longs doigts décharnés vers la petite fleur fragile, mais résolument la mère l'entoura vivement de ses deux mains en la protégeant avec tendresse, sans pourtant toucher à aucune de ses feuilles. Alors la Mort d'un vent plus glacial que la bise, souffla sur les mains qui retombèrent inertes.

— Tu ne peux rien contre moi, dit la Mort.

— Mais Dieu peut tout, répliqua-t-elle.

— Je ne fais que sa volonté, dit la Mort. Je suis son jardinier; je m'empare de ses fleurs et ses arbres, que pour les transplanter dans le grand jardin du Paradis.

— Rends-moi mon enfant, supplia la mère avec des sanglots. Et soudain, de chaque main, saisissant une belle fleur: "Je te les arracherai toutes", cria-t-elle à la Mort, car je suis au désespoir.

— Ne les touche pas! dit la Mort. Tu te dis malheureuse, et tu veux rendre d'autres mères aussi malheureuses que toi!

D'autres mères! sanglota la pauvre femme. Et elle lâcha aussitôt les fleurs.

— Voici tes yeux, dit la Mort, je les ai retirés du lac, où ils brillaient comme des étoiles; je ne savais pas qu'ils étaient à toi; reprends-les, tu y verras plus clair que jamais. Regarde maintenant dans la profondeur de ce puits, je te dirai le nom des deux fleurs que tu voulais arracher; tu y verras tout leur avenir, toute leur vie.

Elle regarda dans le puits, et vit combien l'une des fleurs apportait de bonheur, de joie et de bénédiction au monde; combien l'autre, au contraire, lui apportait de trouble, de misère et d'épouvante.

— Quelle est la fleur de malheur et quelle est celle de bonheur? demanda la mère.

— Il m'est défendu de te le révéler; mais sache que dans l'une de ces deux fleurs tu as vu l'avenir de ton propre enfant.

A ces mots, la mère poussa un cri d'épouvante:

— Laquelle de ces deux fleurs est celle de mon enfant? De grâce, dis-le moi! Ou plutôt non! Sauve l'innocent! Délivre mon enfant de toutes ces misères! Emporte-le dans le royaume de Dieu! Oublie mes larmes, mes prières, tout ce que j'ai dit et tout ce que j'ai fait.

— Je ne te comprends plus, dit la Mort. Veux-tu que je te rende ton enfant, ou que je l'emporte dans le pays que tu ne connais pas? Dieu me permets d'obéir à ton ordre.

Mais sans répondre la mère se tordit les mains, tomba à genoux et pria ardemment: "Ne m'écoute pas, ô mon Dieu! Si ma prière est contre ta volonté, ne m'écoute pas! Que ta volonté soit faite, ta seule volonté!"

Et [la] Mort s'en alla, avec l'enfant, dans le grand pays inconnu.

Brusquement, elle courba la tête.

ANDERSEN.

La Ruche scolaire.



Sujets de Compositions

Citez un fait historique ou imaginaire ayant pour titre:

1 GRADES 9, 10, 11, 12

Le Triomphe de la Vérité.

2 GRADES 6, 7, 8.

La Persévérance Couronnée.

3 GRADES 3, 4, 5

L'Enfant studieux récompensé.

Attention

Nous publions, dans le présent numéro de la *Page écolière* quelques pièces de vers au programme de littérature des grades IX et X.

Nous conseillons fortement aux intéressés de découper ces poésies, et de les placer soigneusement dans leurs grammaires. Ils en auront besoin sous peu et cela leur évitera l'achat de nouveaux livres.

D'autres pièces seront publiées le mois prochain.

Devinettes

D. — Quelle différence entre un juif, un singe et un singe?

R. — Un juif, c'est très cher; un [illegible], c'est "ah! cher", un singe, c'est [illegible] cher.

* * *

D. — Quel est le dé dont nous usons le plus souvent, à part le dé à jouer et le dé des couturières?

R. — Le "De Profundis."

* * *

D. — Quelle différence y a-t-il entre la lettre i et le clocher de l'église?

R. — La lettre i c'est la voyelle, et le clocher, c'est la consonne — c'est là qu'on sonne.

* * *

D. — Quelle est la plante qui a la propriété de rendre de bonne humeur?

R. — Le pensé, — parce qu'on dit le pensé — pensé l'est.

* * *

D. — Pourquoi la lune ne peut-elle changer de couleur?

R. — Parce qu'on ne peut l'atteindre [illegible] la teindre.

La Vie de Jésus...

(Suite de la première page.)

La fille de Jaïre

Jaïre est désolé,
Jésus se sent touché,
Il vient à la fillette
Morte sur sa couchette.

"Jeune fille, debout."
Ses regards tout à coup
S'ouvrent à la lumière.
Il la rend à sa mère.

La tempête apaisée

La mer est en fureur.
Les apôtres ont peur.
Jésus dort; on l'éveille.
Tout s'apaise, ô merveille!

Les pains multipliés

Cinq mille hommes ont faim,
Jésus n'a que deux pains.
Sa puissance infinie
Soudain les multiplie.

Jésus transfiguré

Au Thabor, le Sauveur
Se revêt de splendeur;
Son humaine nature
Soudain s'est transfigurée.

Jésus et les enfants

"Apôtres en émoi,
Enfants: venez à moi
Les petits, je les aime".
Dit la Vérité même.

Lazare ressuscité

Lazare, un jour, mourut,
Or, Jésus accourut
Ou ont vient se[illegible] pourquoi
Poindre une lueur ouverte.

Celui qui pleure est Dieu:
Il commande en tout lieu;
La mort, bien que puissante,
Est une humble servante.

* * *

"Sors de la tombe." Il dit
Et Lazare obéit.
Chantez, Marthe et Marie,
Son retour à la vie.

Jésus nous donne l'Eucharistie

Jésus, le Jeudi-saint,
Prit du pain et du vin.
Ce fut un grand miracle,
Le soir, dans le Cénacle.

Il fit du pain, du vin
Un aliment divin,
Invisible au Tabernacle
Jésus est notre vie.

A. SAUVÉ.

Compositions

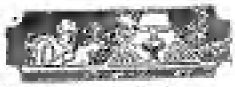
A la gloire de nos héroïques missionnaires

(Georgette Deschamps, couvent de Willow-Bunch, grade X.)

La plus belle couronne qui puisse orner le front de notre patrie c'est la vie héroïque de nos missionnaires: vie si glorieuse aux yeux du ciel et de la terre. Que de mérites n'ont pas acquis ces grands hommes, que l'on nomme nos missionnaires canadiens!

Encore jeunes, après avoir fait de dures études pour devenir prêtres, ils ont accompli le bien grand sacrifice de quitter leur famille, leurs amis, leur pays natal et tout ce qui peut être cher au cœur d'un homme. Mais ce n'est pas tout, il leur restait encore une longue route à parcourir: cette longue route qu'est la vie, et surtout la vie d'un missionnaire qui part pour un pays étranger, pour aller évangéliser un peuple qui n'a jamais entendu parler de Dieu et qui a des mœurs si différentes de celles des pays civilisés. Il part, le vaillant homme, laissant derrière lui tout ce qui peut l'attacher au sol natal, après avoir bravé tous les périls il arrive enfin à destination. Là il faut qu'il apprenne une langue qui n'est pas la sienne et dont il n'a jamais entendu un mot, il faut qu'il s'habitue au climat, bien rigoureux parfois et qui est bien loin d'être comme le sien; il faut aussi qu'il prenne un peu les manières des gens parmi lesquels il vit. Mais ce n'est là que le commencement, car il lui faut maintenant commencer son œuvre, et ce travail n'est point le moins facile, car montrer le catéchisme à ces sauvages, petits et grands, qui n'ont jamais entendu parler de ces choses et qui ont été élevés avec des croyances bien naïves; qui parfois ont l'intelligence si étroite que quand même auraient-ils la bonne volonté d'apprendre ce que le Père leur dit, ils ne peuvent en comprendre le premier mot. Nous pensons comme la tâche de ces hommes doit être dure à accomplir.

Je n'ai pas ici, qu'esquissé rapidement et d'une manière générale les travaux et les souffrances de nos missionnaires, mais ce court récit nous donne une idée de l'héroïsme de ceux qui apportent la parole de Jésus au [illegible] reculé.



Causerie

Bien chers petits Amis,

"Je crois à l'attachement des hommes comme à la bonté de Dieu", disait Lacordaire, et Tante Présentine répète volontiers après lui: Je crois à l'attachement de mes chers petits Amis de la Saskatchewan. Vos nombreuses missives, remplies de souhaits et affectueux et de sentiments si délicats en font foi.

A mon tour, chers enfants, je désire vous prouver le vif intérêt que je vous porte sans cesse en vous faisant part des réflexions que m'inspirent une série de magnifiques sermons prononcés dernièrement dans notre cathédrale par Sa Grandeur Monseigneur Prud'homme. L'un d'eux avait pour texte la question que posèrent à Jean les envoyés des Juifs: "Qui êtes-vous?" ... Et vous, chers enfants, qui êtes-vous? Des chrétiens! Des Canadiens français. Deux noms, deux titres, deux noblesses. Comme chrétiens, vous avez la foi. Comme Canadiens français, vous avez un tempérament spécial fait de [illegible] et de bonté. Pour cela, vous avez une puissance telle que je puis vous dire: Ah! chers enfants, si vous saviez ce qu'il y a de force pour le bien dans une seule de vos paroles, quand vous êtes réellement chrétiens, dans un seul de vos regards quand ils s'éclairent des pensées de l'au-delà. Si vous le saviez! Mais pour le savoir, il faut sortir de soi-même et se dévouer pour les autres, il faut avoir des ailes et savoir s'en servir. Les ailes sont la prière, chers petits Amis. Ne craignez donc pas d'importuner de vos multiples visites à la Crèche, le doux Enfant-Jésus, votre divin petit Frère. Priez-le pour vos amis, vos parents, pour l'Église et pour la Province afin qu'il Lui plaise de dissiper les nuages qui s'amoncellent à l'horizon et menacent nos institutions catholiques. Les ailes sont aussi la science bien dirigée. Je ne doute pas, chers enfants, qu'après le court repos et les joies des vacances, vous ne soyez revenus en classe l'humeur bien joviale qui rend l'esprit plus dispos et plus apte à s'assimiler la science. Soyez toujours en éveil pour ne rien perdre des explications pour mettre à profit chacune des minutes si précieuses de l'étude. Puis, avec la noble ambition, et la persévérance, vous recueillerez comme couronnement de votre année scolaire les palmes, les lauriers du succès.

Donc, chers petits amis, priez bien et aimez l'étude. Instruisez-vous bien pendant que vous êtes jeunes afin d'être plus tard de bons chrétiens et de pouvoir rendre service aux âmes et à la patrie. Ainsi vous serez de la race de ceux qui prient, de ceux qui luttent, de ceux qui se dévouent, vous serez des meneurs.

C'est ce que désire pour vous

Votre bien affectionnée

TANTE PRÉSENTINE

Nos héroïques missionnaires

(Bernadette CHORLY, couvent de Lafleche, grade XII.)

Que notre histoire est belle! Chaque page est remplie d'actes héroïques. Parmi ces pages écrites à la gloire de notre pays, j'aime à relire celle qui représente les travaux des vaillants missionnaires qui, depuis près d'un siècle déjà, se succèdent et se vouent leur vie à l'évangélisation des sauvages de l'Extrême-Nord.

Si le Nord-Ouest porte aujourd'hui sur ses champs fertiles d'opulentes colonies, si les richesses des montagnes et des forêts se dévoilent; si les pêcheries des grands lacs sont exploitées, c'est aux missionnaires qu'on le doit. Dans leur poursuite des âmes, ils ont révélé l'Ouest et le Nord du Canada au Canada lui-même, qui les ignora jusqu'en 1867.

Les premiers défricheurs, les pionniers véritables furent Mgr Provencher, Mgr Taché, Mgr Grandin, Mgr Faraud, Mgr Clut, Mgr Grouard ainsi que leurs généreux auxiliaires, les RR. PP. Oblats.

Un coup d'œil jeté sur le récit des missions du Nord nous convainc bien vite que la gloire qui

Fleur du Carmel



(Enveloppe, [illegible])

reste attachée à ces grands noms a été conquise au prix de travaux héroïques.

Qui dira les difficultés des voyages dans les immensités des lacs arctiques. En hiver, ce sont les poudreries, les amas de neige et de glace, les longues courses en raquettes ou en traîneau. En été, ce sont les dangers des rapides presque infranchissables où les missionnaires ont parfois trouvé la mort, dont plusieurs ne se sont échappés que par une protection spéciale de Dieu. Ce sont encore les portages pénibles et fréquents. Les régions que nous parcourons maintenant en deux jours, ces pionniers de l'évangélisation mettaient soixante-quinze jours à les traverser.

Aux intempéries des saisons ajoutons une vie remplie de toutes sortes de privations, dépourvue des plus indispensables commodités de la vie. Nos missionnaires de l'Extrême-Nord habitaient dans de pauvres huttes, dont quelques-unes, toutes [illegible] Tannenbaum, et un fagot de branches mortes servait de lit. Souvent, revenant de leurs courses apostoliques, ils trouvaient les cloisons de [illegible] [illegible] par les dents des loups et leur habitation remplie de neige.

La famine les menaçait continuellement. Aussi, avec quel ardeur s'acharnaient-ils au travail durant les courts mois de l'été afin d'assurer la subsistance non seulement à eux-mêmes, mais surtout à leurs chers sauvages.

C'était une grande souffrance pour ces héros de ne voir point de toute communication avec leurs supérieurs durant de longs mois, sans aide et de consolation dans leurs maladies et leurs peines. Quelle peine surtout de voir des peuplades entières sous la puissance du démon. Mais rien ne les décourageait. Durant de longues années ils parcoururent ces déserts du nord, à la recherche des âmes. Peu à peu, des missions surgirent dans ces vastes solitudes. Esquimaux, Cris, Montagnais, Peaux-de-lièvres et maintes autres tribus sont fidèles à la voix du Prêtre de la Prière et deviennent de fervents chrétiens. Ils renoncent à leurs mœurs sauvages et apprennent à sanctifier leur vie si misérable dans ces régions où semblent planer la mort et le silence.

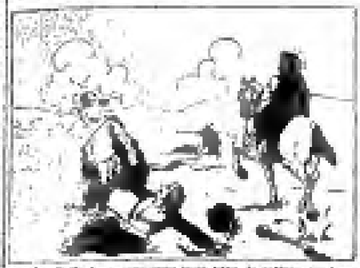
Voilà un faible aperçu de l'histoire de nos missionnaires dans l'Extrême-Nord. "La gloire s'attache aux pas de celui qui la fuit!" Il en fut bien ainsi pour ces grands apôtres. Ensevelis dans les régions polaires, ils croyaient que leurs noms disparaîtraient à jamais de la mémoire des hommes. Il n'en fut pas ainsi. Nous les admirons comme des héros, car ils nous font comprendre que le "train belle" et que toute vie dépensée pour les âmes a des charmes réels qu'il est parfois difficile de soupçonner.



(En Dieu Présent)

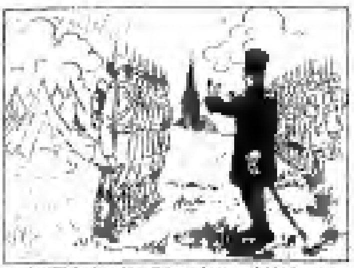
Les Contes historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Charles-Michel de Salaberry

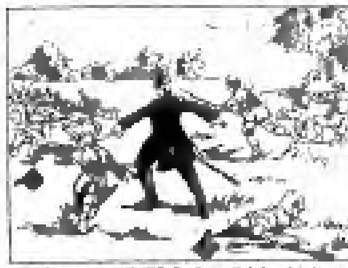


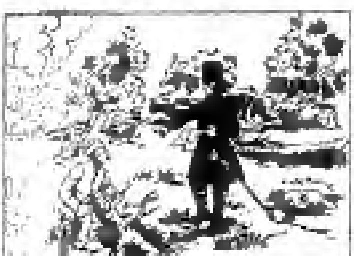






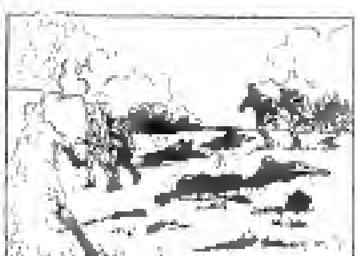


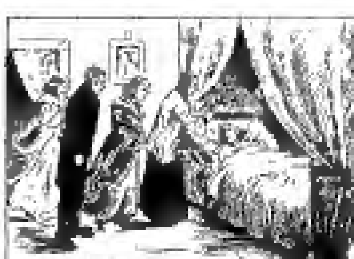


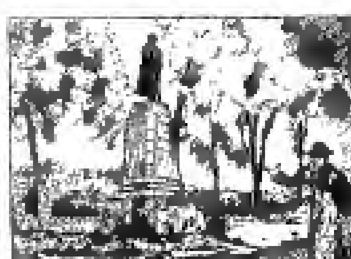












Le Chapeau Neuf

